

Rapport Développement Durable 2020 Communauté de communes Erdre et Gesvres

SOMMAIRE

INTRODUCTIONI. I. QUELLE MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATEGIE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN 2020 ?	3
1.1 > Première année de mise en œuvre de la Stratégie de Développeme Durable et du PCAET en 2020	3 nt 3 de
1.2 > Contrat de Transition Ecologique signé en 2020	9
II. EN QUOI LE DEVELOPPEMENT DURABLE FAIT EVOLUER LES MO DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT ?2	
2.1 > Exemplarité et gestion du patrimoine	26
2.1.1 > Commande publique	
	26
2.1.2 > Maîtrise énergétique et développement des énergies renouvelables	26
renouvelables2	
renouvelables2	27 29
renouvelables	27 29 80
renouvelables	27 29 80 80
renouvelables	27 29 80 80 831
renouvelables 2.1.3 > Accessibilité des bâtiments 2.1.4 > Déplacements 2.1.5 > Gestion des déchets 2.2 > Méthode d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques	27 29 80 80 831 81 ance et
renouvelables 2.1.3 > Accessibilité des bâtiments 2.1.4 > Déplacements 2.1.5 > Gestion des déchets 2.2 > Méthode d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques 2.2.1 > Contexte 2.2.2 > Elaboration du projet de territoire, du pacte de gouverne	27 29 30 30 31 31 ance et 31

INTRODUCTION

La communauté de communes d'Erdre et Gesvres (CCEG) a mis en place une politique publique de développement durable reposant sur des documents stratégiques. Dans ce cadre, le rapport annuel de développement durable permet de présenter l'état d'avancement de la Stratégie territoriale de Développement Durable (Stratégie DD) et du le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) en 2020, avec un zoom sur le Contrat de Transitions Ecologique signé en 2020 (I). La CCEG a aussi intégré le développement durable dans son mode de gestion et de fonctionnement (II) ainsi que dans l'ensemble de ses activités (III).

I. QUELLE MISE EN ŒUVRE DE LA NOUVELLE STRATEGIE TERRITORIALE DE DEVELOPPEMENT DURABLE EN 2020 ?

La nouvelle stratégie de développement durable, adoptée en décembre 2019, a pour but à la fois de répondre aux objectifs réglementaires des Plans Climat Air Energie Territoriaux, mais aussi d'aller plus loin et de répondre aussi aux 17 ODD : Objectifs de développement durable (ODD), définis dans le cadre de l'Agenda 2030 au niveau international pour le développement durable. Le rapport annuel permet de revenir sur la première année de mise en œuvre de cette stratégie (1).

Le Contrat de Transition Ecologique, signé en 2020, est venu renforcer l'engagement de la Communauté de communes en faveur du développement durable et de la lutte contre le changement climatique en permettant de faire émerger des actions complémentaires et de nouveaux partenariats (2).

1.1 > Première année de mise en œuvre de la Stratégie de Développement Durable et du PCAET en 2020

2020 a été la première année de mise en œuvre de la Stratégie de Développement Durable de la Communauté de communes.

1.1.1 > Objectifs et plan d'actions de la Stratégie de Développement Durable

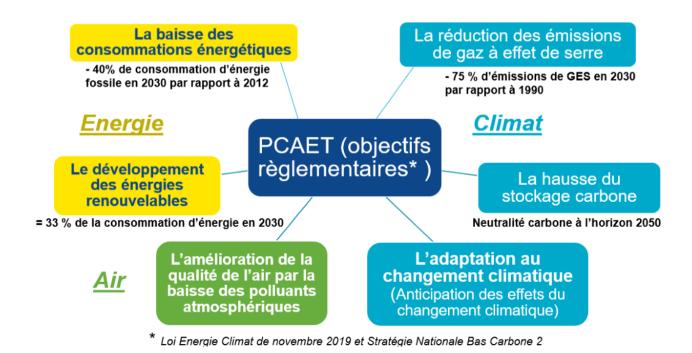
Objectifs

Cette stratégie est **globale** car elle vise à répondre à la fois aux **enjeux internationaux et nationaux** de développement durable (17 ODD) et de lutte contre le changement climatique, ainsi qu'aux **enjeux prioritaires du territoire**, avec la définition de ses propres objectifs chiffrés à atteindre en matière de transition énergétique.

La Stratégie de Développement Durable vise à contribuer aux 17 Objectifs internationaux de Développement Durable (ODD) définis en 2015 par l'Organisation des Nations Unies. Chacun des 17 objectifs a des cibles spécifiques à atteindre dans les 10 prochaines années (échéance 2030). Pour que les objectifs soient atteints, chacun doit faire sa part : les gouvernements, les collectivités locales, le secteur privé, la société civile...



➤ La Stratégie de Développement Durable vise à contribuer aux objectifs nationaux de lutte contre le changement climatique, avec son Plan Climat Air Energie Territorial. Le Plan Climat Air Energie Territorial constitue plus précisément le volet « air – énergie – climat » de la stratégie de Développement Durable.



➤ La Communauté de communes d'Erdre et Gesvres a défini dans son PCAET, ses propres objectifs chiffrés d'ici à 2050, en termes de baisse d'émissions de Gaz à Effet de Serre et polluants atmosphériques, de réduction des consommations énergétiques, ainsi que de production d'énergies renouvelables.

Objectifs chiffrés du PCAET D'Erdre et Gesvres (*année de référence 2010)	2030	2050
Baisse des émissions de Gaz à effet de serre* par habitant	-34%	-55%
Baisse des émissions de polluants atmosphériques*	-39%	1
Baisse des consommations d'énergie* par habitant	-29%	-49%
Part de la production d'énergies renouvelables sur la consommation d'énergie du territoire	18%	34%

L'atteinte de ces objectifs repose sur la poursuite des engagements en faveur du climat et la mise en oeuvre des 39 actions de la stratégie de développement durable.

Il s'agit également d'une stratégie transversale car elle est au croisement de différentes politiques publiques locales (mobilité, aménagement du territoire, urbanisme, prévention des déchets, développement économique, préservation de l'environnement, agriculture, alimentation...) et a pour ambition d'agir sur l'évolution des modes de vie, en favorisant les changements de comportements et en soutenant les initiatives en faveur du développement durable.

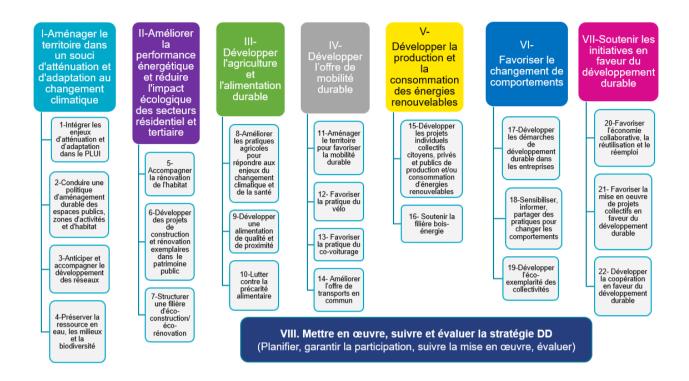
Plan d'actions

La nouvelle stratégie se décline en 7 axes, 22 objectifs plus 1 axe transversal (axe n°8), et comporte 39 actions opérationnelles.

Les 5 premiers axes de la nouvelle Stratégie de Développement Durable traitent d'enjeux thématiques : l'aménagement, l'habitat et le tertiaire, l'agriculture et l'alimentation, la mobilité, les énergies renouvelables. Ce sont les enjeux prioritaires pour le territoire d'Erdre et Gesvres, en matière de réduction de Gaz à Effet de Serre et de baisse des consommations d'énergie, comme l'a identifié le diagnostic.

En complément de ces enjeux, il convient d'agir également sur les modifications de comportements (aspect individuel) et de soutenir les initiatives en faveur du développement durable (projets collectifs entre acteurs publics, privés, associatifs...), afin d'avoir un effet levier maximum. Les axes 6 et 7 de la stratégie de Développement Durable y sont dédiés. L'échelle du territoire est une échelle pertinente pour permettre et soutenir ces démarches.

L'axe 8 de la stratégie de Développement Durable concerne plus particulièrement la **gouvernance**, la **mise en œuvre**, le **suivi** et l'**évaluation** des actions.



1.1.2 > Zoom sur quelques actions emblématiques de la Stratégie de Développement Durable menées en 2020

Le rapport annuel permet de revenir sur quelques actions qui ont été menées ou initiées en matière de Développement Durable en 2020, notamment celles inscrites dans la Stratégie de Développement Durable (une par axe).

❖ Axe 1 : Aménager le territoire dans un souci d'atténuation et d'adaptation au changement climatique

Fin 2020, **la première action de la Stratégie de Développement Durable** qui vise à assurer la complémentarité entre le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) et le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET), par la **traduction opérationnelle des enjeux air/énergie/climat dans le PLUi** a débuté, dans une logique d'aménagement durable du territoire.

La CCEG est en charge de l'aménagement des parcs d'activité, mais n'a pas la maîtrise d'ouvrage des opérations publiques d'aménagement à vocation d'habitat. Toutefois elle est compétente en matière d'élaboration du PLUi et du PCAET et peut donc agir à ce titre, pour encourager la construction de logements performants (économes en énergie, produisant de l'énergie renouvelable...), de qualité (avec des éco-matériaux, bio-sourcés...), résilients (dans une logique d'adaptation).

Elle peut avoir un rôle d'accompagnement et d'incitation, voire de prescriptions auprès des communes et des aménageurs privés, à travers les principes d'aménagements qu'elle définit dans le PLUi, et ainsi favoriser la prise en compte de ces enjeux dans tout projet d'aménagement et de construction/rénovation sur le territoire.

La prise en compte de ces enjeux dans l'aménagement du territoire participe à la stratégie d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Pour réaliser la traduction opérationnelle des objectifs du PCAET dans le PLUi, il a été décidé en 2020 de recourir aux compétences de l'AURAN (Agence d'urbanisme de la région nantaise) et du CEREMA (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement) dans le cadre d'une convention de partenariat public/public.

Lors du Comité de suivi du PLUi du 15 octobre 2020, une proposition de méthode et d'accompagnement par l'AURAN et le CEREMA a été validée par les élus. Cette démarche est co-portée par les deux Vice-présidents en charge de l'urbanisme et des Transitions.

L'accompagnement proposé repose sur :

> Une mission d'acculturation

- o À la transition énergétique et écologique et aux enjeux d'un urbanisme plus résilient (aménagements éphémères, réversibles, matériaux utilisés...)
- Aux orientations actuellement inscrites dans le PLUi et le PCAET
- À la vision transversale entre les deux documents, mais aussi entre les élus intercommunaux/communaux et entre les services, par l'animation d'ateliers et de séminaires d'acteurs du territoire;
- La priorisation des niveaux d'ambition en matière de traduction réglementaire du PCAET dans le PLUi ;
- La traduction concrète du niveau d'ambition retenu dans le PLUi : évolutions et modifications des pièces du PLUi pour intégrer les orientations du PCAET.

En 2020, une première **phase de bilan évaluation** a débuté. Elle a consisté à réaliser une **analyse des leviers déjà existants** dans le PLUi de la CCEG et à identifier les manques ou points d'amélioration au regard des orientations du PCAET, ainsi qu'un **parangonnage des PLUi** récents sur les enjeux Air, Energie, Climat. L'accompagnement technique de l'AURAN et du CEREMA se poursuivra sur toute l'année 2021.

❖ Axe 2 : Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écologique des secteurs résidentiel et tertiaire

L'action 8 de la Stratégie de Développement Durable consiste à accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation dans le cadre de deux dispositifs : le Programme d'Intérêt Général (PIG) et la plateforme territoriale de rénovation énergétique (SERENHA).

Le **PIG** s'adresse aux **ménages à faibles revenus** avec des plafonds de ressources définis au niveau national par l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). C'est à un prestataire extérieur "**SOLIHA 44**" qu'a été confié l'**animation et le suivi du PIG.** Cette prestation est financée par la CCEG.

En parallèle, la Communauté de communes a décidé d'accompagner les ménages qui ne sont pas éligibles aux aides de l'ANAH et qui ne peuvent pas bénéficier du dispositif PIG, dans le cadre de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique (SERENHA) animée par un conseiller, agent de la CCEG, qui accompagne les particuliers, dans leurs projets de rénovation.

Dans les deux cas, un **accompagnement très complet** est proposé aux ménages : information, communication, diagnostic technique des logements, préconisation de travaux, montage et suivi des dossiers de subventions et visite de fin de travaux.

Nouveau Programme d'Intérêt Général

En 2020, la CCEG a engagé un nouveau Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration et l'adaptation des logements privés (2020 - 2023). L'objectif fixé est de 436 logements améliorés sur 4 ans. réparti comme suit :

- Amélioration de 424 logements de propriétaires occupants, dont 280 rénovations énergétiques, 140 mises en accessibilité et adaptation Personne à Mobilité Réduite et 4 rénovations de logements très dégradés,
- Rénovation énergétique et mise aux normes, avec conventionnement, de 12 logements destinés à la location (engagement de la location pendant 9 ans avec loyer plafonné).

Une importante campagne de communication a été organisée en 2020 pour informer les habitants et encourager la réalisation de travaux d'amélioration des logements dans le cadre du nouveau PIG. Différents supports de communication ont été utilisés :

- Distribution de la plaquette PIG, créée par le service Communication dans les commerces et services de la Communauté de Communes,
- Mise en place d'une campagne d'affichage « mobilier urbain » du 15 au 21 juin 2020, sur un réseau complet (44 affiches),
- ➤ Parution hebdomadaire d'un court encart dans la presse concernant la réalisation de permanences sur le territoire et parution d'un article de presse dans le magazine intercommunal,

- Présentation des actions communautaires pour l'amélioration des logements privés auprès des élus communaux et des partenaires en septembre/octobre 2020 (nouveau PIG 2020-2023 pour l'accompagnement technique, financier et social des propriétaires ; accompagnement de locataires de logements du parc privé présumés non-décents ; accompagnement des propriétaires occupants par la Plateforme pour la rénovation énergétique SERENHA),
- Partenariat mis en place avec la Poste en 2020 et SOLIHA, dans le cadre du programme DEPAR (Diagnostics Energétiques Pour Améliorer la Rénovation) afin de sensibiliser les habitants de 4 communes sur la rénovation énergétique des logements et les inciter à réaliser des travaux grâce aux subventions mobilisables.

L'engagement du nouveau Programme d'Intérêt Général, permet de donner un cadre précis à l'action publique en faveur du parc de logements privés, au plus près des enjeux du territoire, en appréhendant l'ensemble des problématiques.

En effet, ce programme vise **l'amélioration de la performance énergétique** du parc de logements privés, **dans un souci environnemental** d'une part (réduction de l'impact sur l'environnement) et **social** d'autre part (maîtrise de l'impact budgétaire des dépenses énergétiques pour les ménages et lutte contre la précarité énergétique pour les plus modestes).

Au terme de la première année d'animation (2020), 40 logements de propriétaires occupants ont été aidés par différents financeurs, dont l'Anah et la CCEG, pour des travaux de rénovation énergétique. En outre, 7 logements ayant bénéficié d'un diagnostic énergétique dans le cadre du PIG feront finalement l'objet d'une rénovation financée uniquement par Action Logement.

Le PIG a également pour objectif la **mise en accessibilité et l'adaptation des logements à la perte d'autonomie** des personnes âgées ou de personnes handicapées, pour qui la réalisation des travaux conditionne le maintien à domicile, ainsi que la **lutte contre l'habitat indigne** pour améliorer les conditions de vie des familles.

Au terme de la première année d'animation (2020), 17 logements de propriétaires occupants ont bénéficié du diagnostic d'un ergothérapeute pour maintien à domicile, dont 14 ont été financés notamment par l'Anah et la CCEG, et 3 uniquement par Action Logement.

Au-delà des finalités sociales et environnementales, la mise en œuvre de ce programme permet aussi de créer un dynamisme économique local en faveur des entreprises du bâtiment, en encourageant la restauration de l'habitat existant. Ce sont ainsi près de 1 253 111 € de travaux qui ont été engagés sur la première année de mise en œuvre du PIG (2020) :

- 1 113 407 € de travaux d'économies d'énergie dans 40 logements, avec une moyenne par dossier de 27 835 € TTC,
- > 139 704 € de travaux de maintien à domicile dans 14 logements, avec une moyenne par dossier de 9 979 € TTC.

Sans les subventions apportées aux propriétaires dans le cadre du PIG, la plupart de ces travaux n'auraient pas pu être engagés :

- > 827 592 € d'aides pour les travaux énergétiques en 2020 (Etat/ANAH, Action Logement, Caisses de Retraite, Conseil Régional, CCEG), soit 74 % du coût des travaux,
- > 94 483 € d'aides pour les travaux de maintien à domicile en 2020 (Etat/ANAH, Action Logement, Caisses de Retraite, Département, CCEG), soit 68 % du coût des travaux.

Enfin, dans le cadre d'une convention avec SOLIHA pour le traitement des logements locatifs non décents, **14 ont été diagnostiqués et 10 logements ont été mis en conformité** après médiation (contrôle travaux réalisé).

SERENHA (Service de Rénovation de l'Habitat)

En complément du nouveau PIG, l'animation de la Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique SERENHA s'est poursuivie en 2020 avec :

- > 287 demandes recensées :
- > 102 visites réalisées par le Conseiller Serenha;
- > 96 évaluations énergétiques réalisées ;
- > 21 rendez-vous de suivi de dossiers.

La Plateforme permet de proposer un accompagnement à l'ensemble des habitants du territoire quel que soit leur niveau de revenu. Il s'agit d'un accompagnement personnalisé réalisé par le conseiller SERENHA en partenariat avec l'Espace FAIRE du territoire.

En 2020, une enquête a été réalisée pour établir un bilan des travaux réalisés :

- 46% des répondants ont entamé des travaux de rénovation énergétique en 2020
- > 55% d'entre eux indiquent que l'accompagnement SERENHA leur a permis d'aller plus loin dans leurs travaux)
- > 54% des répondants n'ont pas réalisé de travaux en 2020
- > 82% d'entre eux n'ont pas abandonné
- > 8% ont abandonné leur projet (vente du bien, raison financière, autres priorités, ...)

Des actions de communication ont été réalisées en 2020 pour informer les habitants du service SERENHA et les encourager à réaliser des travaux de rénovation énergétique :

- Distribution de la plaquette SERENHA en communes et auprès des partenaires.
- Mise en place de deux campagnes d'affichage « mobilier urbain » du 6 au 12 juillet 2020 et du 28 octobre au 4 novembre 2020.
- Article MAG d'Erdre et Gesvres (septembre 2020) + témoignage d'un ménage accompagné par SERENHA.
- Participation à la présentation des actions communautaires pour l'amélioration des logements privés faites auprès des élus communaux et des partenaires en septembre/octobre 2020 (nouveau PIG 2020-2023 pour l'accompagnement technique, financier et social des propriétaires ; accompagnement de locataires de logements du parc privé présumés non-décents ; accompagnement des propriétaires occupants par la Plateforme pour la rénovation énergétique SERENHA),
- ➤ Intégration d'un courrier SERENHA à destination des habitants à l'occasion du programme DEPAR mis en place par la Poste et SOLIHA en 2020.

En 2020, des actions de communication ont été également été menées spécialement auprès des entreprises et du secteur immobilier :

- ➤ Envoi d'un courrier de présentation de SERENHA auprès des notaires d'Erdre et Gesvres et des communes proches,
- ➤ Envoi d'un courrier de présentation de SERENHA auprès des agences immobilières du secteur d'Erdre et Gesvres,
- RDV avec des professionnels du bâtiment et de la rénovation énergétique (RDV en entreprise et échange téléphonique).

Enfin, en 2020, une réflexion sur l'évolution de la Plateforme de Rénovation Energétique SERENHA au regard du nouveau dispositif de financement SARE (Service d'accompagnement à la rénovation énergétique) a été initiée :

- Participation à de nombreuses réunions de travail avec les partenaires de la rénovation énergétique;
- Participation au comité de pilotage organisé par l'Ademe avec un accompagnement d'Auxilia pour définir les nouvelles missions du réseau FAIRE;
- Dimensionnement et rédaction de la candidature CCEG au dispositif SARE porté par la Région Pays de la Loire.

❖ Axe 3 : Développer l'agriculture et l'alimentation durable

L'action 12 de la Stratégie de Développement Durable consiste à mettre en œuvre un Projet Alimentaire de Territoire (PAT), avec pour objectif de développer une alimentation de qualité et de proximité.

Le PAT d'Erdre et Gesvres lancé fin 2018, comprend 3 axes :

- Développer l'offre alimentaire de proximité et de qualité, dont la production ne nuise pas à l'environnement,
- > Développer l'approvisionnement local et durable dans la restauration collective,
- Sensibiliser pour changer les comportements.

Au sein du troisième axe qui vise à sensibiliser pour faire évoluer les comportements, figure une action relative à la création d'un guide des producteurs locaux, à destination des habitants du territoire.

Ce besoin avait été identifié par le Conseil de Développement d'Erdre et Gesvres dans le cadre d'un travail mené par un groupe dédié à la transition agricole et alimentaire. Ce groupe a travaillé sur l'organisation d'évènements pour sensibiliser et débattre sur les nouvelles formes de consommation. Il en est ressorti la nécessité d'avoir un outil pour diffuser les informations sur la vente des produits locaux.

Cette action a également été intégrée au Contrat de Transition Ecologique de la CCEG signé en février 2020. L'objectif de ce guide est de permettre aux consommateurs de trouver des produits locaux proches de chez eux, de savoir où et quand acheter des produits du territoire. Une aide financière a été apportée par l'ADEME et le Département pour la réalisation du document.

Outre l'aspect pratique de ce guide, il s'agit aussi de favoriser l'interconnaissance entre les consommateurs (citoyens) et les producteurs (agriculteurs), par la connaissance plus précise des produits locaux intercommunaux produits et vendus sur le territoire ; et de recenser les agriculteurs intéressés par l'approvisionnement de la restauration collective.

Une stagiaire a été recrutée en 2020 pendant 6 mois, pour élaborer le guide des producteurs locaux.

En effet, la création de ce guide a nécessité en amont la **définition d'un cahier des charges** précis pour identifier ce que l'on souhaite y intégrer, quelle forme il peut prendre (numérique / papier) et donc un travail sur les notions (local, qualité...) mais également s'il faut intégrer les transformateurs ou les revendeurs (ex : épicerie sociale). Pour ce faire, **un questionnaire à destination des habitants** a été élaboré en 2020, et les **1400 réponses** reçues ont permis d'aider à la construction du cahier des charges.

En 2020, la stagiaire a également effectué des **visites de terrain** pour le recensement et la rencontre des producteurs qui ont souhaité être intégrés à ce guide. Ces visites ont permis de collecter les informations nécessaires à la rédaction du guide.

Ce guide des producteurs intitulé « **Du champ à l'assiette, mangeons local en Erdre & Gesvres** » répertorie **62 agriculteurs du territoire** qui vendent leurs productions en circuit court ou en circuit de proximité, mais également des brasseurs, des pépiniéristes, des boulangers locaux et bio, ainsi que d'autres spécialités.

Ce guide fait également un zoom sur les AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne), les marchés hebdomadaires et les magasins vrac du territoire. Il sera distribué à tous les foyers du territoire en même temps que la Magazine d'Erdre et Gesvres en février 2021.

En parallèle, **12 portraits d'agriculteurs** ont été réalisés en 2020 avec une **photographe professionnelle** afin de communiquer sur le guide mais aussi sur le métier d'agriculteur. Une **campagne d'affichage** sera réalisée à ce titre en février 2021.

Enfin, un travail de **conception d'un site internet** a débuté en 2020. Il permettra dans un premier temps de retrouver de façon numérique toutes les informations du guide et sera amené à évoluer ensuite pour informer de manière plus générale sur l'agriculture et l'alimentation du territoire. Il sera mis en ligne début 2021. Un travail d'animation sera nécessaire (comment faire vivre l'outil, le développer au fur et à mesure et surtout le mettre à jour).

❖ Axe 4 : Développer l'offre de mobilité durable

L'axe 4 de la Stratégie de Développement Durable reprend un certain nombre d'actions du Plan Global de Déplacement, la mobilité étant un secteur à enjeux pour le territoire en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de consommations d'énergie.

Plusieurs actions déjà lancées ont été poursuivies en 2020 (aménagements de liaisons douces, service de location de vélos à assistance électriques, plan de mobilité inter-entrerpises...).

Mais une des actions emblématiques lancée en 2020 est le Projet Travel(I)ing, un nouveau projet de résidence artistique en Erdre et Gesvres dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, sur la thématique de la mobilité. Ce projet est co-porté par le service culture et le service mobilités.

La **mobilité** est la thématique qui a été retenue pour cette nouvelle résidence de territoire, en lien avec **les réflexions actuelles sur les transitions** (inscrites dans le projet de mandat). En effet, il ne s'agit plus seulement de travailler sur l'offre de transports, mais d'agir pour un plan global des déplacements, en réponse à la demande des usagers.

L'évolution des comportements en termes de mobilité passe par un changement de culture. La résidence artistique de territoire peut contribuer à pousser la réflexion, décaler le regard, faire émerger des pratiques innovantes.

L'objectif du projet est de questionner le symbole de la voiture. Pourquoi utilise-t-on la voiture ? Peut-on se passer de voiture et si oui, comment ? Quel rapport entretenons-nous avec la voiture individuelle ? Quelle mobilité pour demain ? Quelles sont les pratiques de transition déjà adoptées sur le territoire ? Comment le paysage a-t-il été transformé avec le développement de la voiture ? Quel avenir pour les zones péri-urbaines ? Quelle évolution des modes de vie, du travail, avec la mobilité ?...

Il s'agit de décaler le regard posé sur les mobilités en présentant une forme artistique entre fiction et documentaire, inspirée et nourrie de paroles et témoignages et de matière documentaire collectée durant les temps de résidence.

La réalisation du Projet Travel(I)ing a été impactée en 2020, par la crise sanitaire et le calendrier du projet a dû être décalé. Après une phase de diagnostic et d'étude documentaire des différentes zones géographiques, de la cartographie du territoire, réalisée en 2019, il était prévu au premier semestre 2020 que la Résidence d'Alice :

- Se rende sur différentes communes du territoire à la rencontre d'habitants représentatifs des différents rapports à la mobilité et au territoire : personnes engagées dans le monde associatif, ruraux, nouveaux habitants, passionnés de voiture, écologistes, personnes qui pratiquent le co-voiturage...;
- Rencontre des élus des différentes communes, des associations, des commerçants, le Conseil de développement, des entreprises...;
- Avec des temps de création collectifs (écriture, photo, cinéma...).

En 2020, différents "groupes complices" ont pu être constitués pour façonner l'écriture, les images et les films qui seront proposés lors de la restitution du projet sous forme de déambulation artistique :

- Un appel a été lancé aux agents intercommunaux et un groupe complice agents de la CCEG a été créé. Il y a eu 3 réunions puis deux visites sur le terrain et enfin des volontaires ont participé à des tournages de séquences principalement sur la zone d'activités Erette Grand'Haie.
- D'autres groupes complices avec des acteurs du territoire ont été constitués (conseil de développement, Atelier Guichard, Association vélo verger, Théâtre amateur, Cinéma d'Héric,) Des habitants ont pu être interrogés sur leurs pratiques à titre individuel, ainsi que des élus, et des associations.

La restitution de ce projet au public avec un spectacle, devait avoir lieu en septembre 2020, mais a été repoussé en décembre 2020, puis en juin 2021. Comme la restitution a été repoussée, il a été décidé de profiter de la semaine européenne de la mobilité (du 16 au 22 septembre 2020) pour proposer des animations un peu différentes :

- Débat mouvant
- Projection cinéma film
- > Film avec les habitants (témoignages d'habitants, tournages participatifs)
- > Détournement poétique de l'espace public...

Le projet Travel(I)ing se poursuivra en 2021, avec une restitution au grand public en juin 2021.

Axe 5 : Développer la production et la consommation d'énergies renouvelables

La Communauté de communes Erdre et Gesvres s'est fixé des **objectifs territoriaux de production d'énergies renouvelables**, avec en parallèle des objectifs de sobriété énergétique et de maitrise des consommations. Le développement de projets citoyens d'énergies renouvelables sur son territoire participe évidemment à l'atteinte de cet objectif.

La Communauté de communes Erdre et Gesvres a acté la mise en place d'un dispositif d'animation et de conseil pour sensibiliser, faire émerger et accompagner les projets collectifs citoyens d'énergies renouvelables sur son territoire (action 21 de la Stratégie de Développement Durable). Cette action est également inscrite dans le Contrat de Transition Ecologique.

Pour ce faire, en 2020, elle a organisé une consultation et signé un marché avec ECPDL (Energies Citoyennes en Pays de Loire) pour mettre en place un accompagnement opérationnel des dynamiques collectives existantes portées par des collectifs de citoyens qu'ils soient déjà structurés (association, SCIC...) ou non ; et d'autre part, un accompagnement à l'émergence de nouveaux projets collectifs.

Cette prestation que finance la CCEG a bénéficié d'une aide de l'ADEME Pays de Loire à hauteur de 70%. La subvention a été attribuée en 2020 après la signature du marché.

Au-delà de cet accompagnement spécifique en termes d'ingénierie technique, juridique, financière pour les projets citoyens d'énergies renouvelables qu'elle propose via sa convention avec ECPDL, la CCEG peut également apporter une aide très variable, en réponse aux besoins des porteurs de projets.

Cette aide peut aller de la simple mise en relation jusqu'à la proposition d'un accompagnement méthodologique plus poussé, s'appuyant sur des ressources extérieures, en passant par des soutiens ponctuels sur des démarches administratives, des points techniques, des besoins en matière de communication ou de logistique, ou enfin de la médiation entre acteurs.

La CCEG se positionne en **animateur/ facilitateur de ces démarches**, **avec une posture « d'aidant »** et des propositions d'accompagnement plus ou moins actif.

En 2020, l'animation réalisée par ECPDL a principalement porté sur l'accompagnement de collectifs déjà existants (un à Vigneux de Bretagne, un à Sucé sur Erdre). En effet, l'émergence de nouveaux groupes a été rendue très compliquée par la crise sanitaire. Un ciné débat et un appel à participation auprès des habitants étaient prévus, mais ont dû être annulés.

C'est le projet de Vigneux de Bretagne qui a le plus avancé en 2020. L'accompagnement et la réflexion menée tout au long de l'année 2020, a permis d'aboutir fin 2020 à la décision d'installer une centrale solaire photovoltaïque de 50 kWc sur la toiture du restaurant scolaire de la Paquelais. Ce projet est co-porté par la commune de Vigneux de Bretagne et le collectif citoyens Vigneux Tournesoleil dans une logique d'autoconsommation collective. C'est à dire que l'énergie produite sur la toiture pourra servir à alimenter différents bâtiments situés à proximité.

Ce projet regroupe une pluralité d'acteurs publics et privés, dans une dynamique de coopération :

- La mairie de Vigneux de Bretagne, à l'initiative du projet sur un de ses bâtiments communaux,
- ➤ La SCIC Vigneux Tournesoleil, structure support d'un collectif de citoyens engagés dans la transition énergétique, ayant déjà réalisé un projet photovoltaïque sur une toiture communale il y a 10 ans (en revente totale),
- La Communauté de Communes Erdre et Gesvres, qui finance l'accompagnement opérationnel des projets citoyens d'énergies renouvelables et apporte un appui technique via le Conseil en Energie Partagé
- Energie citoyenne en Pays de la Loire, mandatée par la Communauté de communes Erdre et Gesvres pour l'accompagnement de Vigneux Tournesoleil pour l'animation et la mobilisation des citoyens,
- > Enedis, qui propose un accompagnement à la mise en œuvre de l'autoconsommation collective,
- > Le SYDELA qui propose un accompagnement du projet et joue le rôle de Personne Morale Organisatrice (PMO) qui est demandé pour tout projet en autoconsommation collective,
- > Des acteurs privés souhaitant consommer l'énergie produite.

Lorsque ces projets sont à l'initiative d'une collectivité locale, avec par exemple la volonté d'installer une source d'énergie renouvelable sur le patrimoine public, ils permettent de **favoriser** l'appropriation de la thématique énergétique par les citoyens et l'ensemble des acteurs locaux, et de renforcer le lien institutions locales/citoyens, en les associant aux projets du territoire, et en développant des projets de transition énergétique portés par des collectifs. Un autre intérêt des projets citoyens d'énergies renouvelables réside dans le fait qu'ils s'inscrivent dans une logique de production et de consommation locale de l'énergie afin d'ancrer la valeur sur le territoire.

En 2021, la CCEG va poursuivre le marché qu'elle a signé avec ECPDL pour l'accompagnement des projets citoyens d'énergies renouvelables, notamment sur le projet de Vigneux de Bretagne. Elle souhaite également relancer le dispositif d'accompagnement pour l'émergence de nouveaux collectifs, qui a été rendu assez difficile en 2020 en raison de la crise sanitaire.

Axe 6 : Favoriser le changement de comportement

L'action 26 de la Stratégie de Développement Durable vise à favoriser le changement de comportements des habitants sur l'ensemble des thématiques du développement durable (déchets, mobilité, consommation, jardinage...) à travers l'organisation par des habitants et pour des habitants de temps d'échanges de pratiques.

Après une phase d'expérimentation de ces ateliers, il est apparu qu'ils avaient un impact positif sur la confiance dans la capacité de chacun à changer ses comportements. Par ailleurs, l'appropriation est plus facile si les arguments viennent de « pairs » (entre habitants) et dans le cadre de petits groupes. Enfin, les relations interpersonnelles et de proximité sont importantes et l'aspect concret et matériel des choses est mieux compris que les concepts. Les **échanges de pratiques entre habitants**, s'appuyant sur des tests, de la manipulation ou des démonstrations concrètes apparaissent donc être un bon moyen pour favoriser le passage vers l'adoption de nouvelles pratiques.

Il s'agit de constituer une **communauté d'habitants volontaires pour animer des ateliers**, avec pour objectif d'élargir cette communauté en vue de couvrir l'ensemble du territoire d'Erdre et Gesvres et de traiter de différentes thématiques (déchets, mobilité, énergie, consommation, alimentation...). L'objectif est aussi de **garantir la dynamique en cooptant en continu de nouveaux animateurs** et en permettant la **transmission de savoir-faire entre animateurs**. L'enjeu est aussi d'amener les citoyens à passer d'une culture de consommateur de services à celle de coproducteurs, aux côtés des collectivités locales.

La CCEG apporte un accompagnement dans l'organisation et la communication autour des ateliers (invitation aux ateliers, réalisation de flyers à diffuser dans les réseaux sociaux et associatifs ou à distribuer dans le voisinage par l'animateur, articles dans la presse, magazine intercommunal et bulletins municipaux, publication sur les réseaux sociaux, présence aux ateliers lorsque cela sera est nécessaire). Il est important que l'invitation vienne de la collectivité pour donner le sens des ateliers, asseoir la légitimité de l'animateur et donner confiance aux participants. L'animation, quant à elle est confiée à l'habitant.

Début 2020, trois ateliers, également appelés "Rendez-Vous chez l'habitant", ont été organisés en partenariat avec la Communauté de communes :

- Le 25 janvier 2020 : "Chez Alain" sur la thématique du jardinage au naturel "jardin d'hiver ou comment préparer son jardin pour le printemps", à Treillières ;
- Le 29 février 2020 : "Chez Bertrand" sur la thématique des économies d'énergie "visite d'une maison moins énergivore", à Nort sur Erdre ;
- Le 7 mars 2020 : "Chez Muriel" sur la thématique de la réduction des déchets "zéro déchet en famille" ; à Sucé sur Erdre.

Ces ateliers ont **rencontré un succès auprès des habitants**. D'autres "RDV chez l'Habitant" étaient prévus en 2020 (notamment sur les thématiques de l'alimentation saine équilibrée et économique, de la mobilité électrique ainsi que sur les plantes médicinales et aromatiques), avec l'accompagnement de la Communauté de communes, mais ont dû être déprogrammés en raison du contexte sanitaire.

* Axe 7 : Soutenir les initiatives en faveur du développement durable

L'action 37 de la Stratégie de Développement Durable vise à soutenir les initiatives en faveur des transitions.

La volonté de la CCEG s'inscrit dans une démarche globale de développer des projets collectifs de transition et de soutenir les initiatives locales, convaincue que pour réussir la transition sur son territoire, la seule action publique n'est pas suffisante.

L'objectif est que se développent des **dynamiques de coopération sur le territoire** (entre acteurs publics, privés, associatifs, citoyens, entre les communes et l'intercommunalité), en faveur du développement durable et des transitions.

Dans ce cadre, la CCEG, aux côtés du Conseil de développement, a travaillé sur la manière de repérer et de faciliter les initiatives. Concrètement, la CCEG s'est appuyée sur le travail du Conseil de développement et de son comité des initiatives pour repérer des initiatives, faire du lien entre elles et engager une dynamique collective entre porteurs de projets du territoire.

Cela s'est traduit (entre autres) par la réalisation et la mise en ligne en 2019 d'une **carte collaborative des initiatives**, sur des thématiques variées (mobilité, prévention des déchets, énergie, alimentation...).

En 2020, avec l'arrivée de l'épidémie de COVID 19, le Conseil de Développement et la Communauté de Communes Erdre et Gesvres se sont associés **pour promouvoir les initiatives solidaires sur le territoire et les informations utiles dès le début de la crise sanitaire**.

Le Conseil de développement a proposé d'adapter sa carte des initiatives pour la transformer en carte COVID afin de recenser les initiatives d'entraides et de solidarité, pendant la durée de la crise sanitaire. Pour ce faire, le conseil de développement a créé un onglet dédié « Infos/Solidarités COVID-19 » sur sa carte interactive.

Pour le premier confinement, la carte a répertorié les services essentiels aux habitants : commerces, santé, marchés, entraides. Elle a permis de travailler avec les services de la CCEG (agriculture, communication) en lien avec les communes pour apporter les informations utiles aux habitants :

➤ 156 informations utiles et initiatives solidaires recueillies au 1er confinement (97 "alimentation locale" dont 32 producteurs, 37 "entraide", 6 "médical/soin", 16 "autres");

Les autres initiatives en faveur des transitions ayant été momentanément suspendues ont retrouvé de la visibilité à la fin du 1^{er} confinement.

Pour le second confinement, la carte a été réadaptée aux besoins de visibilité des services de click & collect et vente à emporter, apportant le soutien nécessaire aux entreprises et commerces locaux. Là encore, une complémentarité entre le CD et le service communication de la CCEG a permis une belle co-construction des actions par une large diffusion de la carte :

➤ 170 informations au second confinement (66 "alimentation locale", 68 "restauration à emporter", 31 "click & collect", 23 "entraide", 5 "médicale/soins", 5 "autres liens/ressources/cartes utiles", 14 "divers").

* Axe 8 : Mettre en œuvre, suivre et évaluer la stratégie de Développement Durable

La stratégie territoriale de développement durable est une feuille de route territoriale à mettre en œuvre en coresponsabilité par l'action conjointe de la CCEG, des communes du territoire, des acteurs, des habitants mais aussi des autres échelles territoriales (territoires voisins, échelon départemental et régional) et des partenaires institutionnels.

Sa mise en œuvre, son suivi et son évaluation nécessite une gouvernance partagée avec l'ensemble des parties prenantes. Cette gouvernance doit permettre à la fois de faciliter la transversalité au niveau des services de la CCEG, de mieux articuler le travail avec les communes, de faciliter les initiatives qui vont dans le sens de la stratégie de développement durable, qu'elles soient privées, associatives ou citoyennes et d'articuler le travail avec les autres échelles territoriales (Etat, Région, département, pôle métropolitain, territoires voisins).

A ce titre, il a été décidé en 2020 de **constituer un comité de pilotage très ouvert**, pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation de la Stratégie de Développement Durable et du Plan Climat Air Energie Territorial.

La délibération prise en 2020 pour constituer cette instance prévoit d'associer les Vice-présidents et agents concernés par les axes thématiques de la Stratégie de Développement Durable (aménagement, habitat, économie, agriculture, énergie...), deux élus par commune (conseillers municipaux ou conseillers communautaires), les partenaires institutionnels (SYDELA, Air Pays de Loire, DDTM 44, Département, Région....) ainsi que le Conseil de Développement qui joue un rôle important dans le repérage et le soutien aux initiatives en faveur des transitions.

Cette instance aura nécessairement pour **mission d'assurer le suivi et l'évaluation** de la Stratégie de Développement Durable et des actions du Plan Climat Air Energie Climat, car **cela est règlementaire**.

Mais au-delà, pour que la gouvernance fonctionne, il est préférable de la construire collectivement avec les personnes concernées plutôt que de définir des instances et un mode de fonctionnement en amont et de l'imposer aux parties prenantes.

Dans ce cadre, il a été proposé fin 2020 à chaque commune d'organiser un temps de rencontre et d'échanges avec les élus municipaux en charge du Développement Durable pour présenter la Stratégie territoriale de Développement Durable, prendre connaissance des projets communaux en matière de développement durable, recueillir les attentes et besoins des communes et réfléchir aux modalités de coopération entre la CCEG et les communes afin de faciliter la mise en œuvre des actions de la Stratégie de Développement Durable, avec la proposition de constituer un réseau Développement Durable entre les communes et la CCEG (binôme élu/agent). Ces 12 rencontres se sont déroulées sur janvier et février 2021.

La première réunion du comité de pilotage qui se tiendra en 2021 devra permettre de définir précisément les modalités de mise en œuvre, suivi et évaluation de cette stratégie.

1.2 > Contrat de Transition Ecologique signé en 2020

Nouvelle démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales, associant notamment les entreprises et les associations, les contrats de transition écologique (CTE) ont vocation à contribuer à la traduction, au niveau des territoires, de l'ambition écologique que la France s'est fixée aux niveaux national et international. L'objectif est d'accompagner la réalisation de projets concrets contribuant à la mutation écologique et économique de nos territoires et de constituer un réseau de collectivités en transition qui font la preuve de leur engagement écologique et jouent le rôle de démonstrateurs.

La transition écologique est au cœur des préoccupations de la CCEG. Celle-ci mène plusieurs démarches, pilotées par l'intercommunalité, en lien avec les communes et les acteurs du territoire dans le but d'agir et de mobiliser l'ensemble des parties prenantes autour de la transition écologique (Plan Global de déplacement, Gestion Territoriale des Emplois et de Compétences, Stratégie de développement durable et PCAET).

1.2.1 > Elaboration du CTE

L'élaboration du CTE a été réalisée en croisant différents éléments :

- Les avis des Personnes Publiques Associées reçus sur le projet de PCAET, qui ont pointés des leviers à actionner davantage :
 - Une action volontariste de concertation auprès de la profession agricole pour favoriser le stockage de carbone (prairies, haies) et la baisse des émissions (élevage, fertilisation),
 - Le Renforcement de la dynamique initiée autour de l'isolation des logements et de la construction bio-sourcée sur le territoire,
 - Le Renforcement de la politique de mobilité
- Les enjeux territoriaux identifiés à l'issue de la démarche prospective de Gestion Territoriale des Emplois et de Compétences (scénario 3) :
 - L'agriculture
 - L'éco-construction
 - > Rendre acteur la société civile
- Les résultats d'une enquête effectuée auprès des habitants et les besoins identifiés par les communes qui ont convergé notamment vers :
 - La mobilité
 - > Le développement durable
 - ➤ La participation citoyenne ...

Il en est ressorti un certain nombre de sujets à enjeux pour le territoire, qu'il semblait important à travailler dans le cadre du CTE :

- La mobilité
- L'agriculture
- > L'éco-construction
- Le bocage et la forêt (stockage carbone, bois d'oeuvre pour l'éco-construction et bois énergie)
- > Les énergies renouvelables
- Le soutien aux initiatives (participation de la société civile à la mise en œuvre des politiques publiques en s'appuyant sur les initiatives et en les facilitant)

Le CTE a permis à la CCEG **d'aller plus loin** sur des actions qui avaient déjà été identifiées dans ses différentes stratégies ou de faire émerger d'autres actions complémentaires en **élargissant les partenariats** qui avaient déjà pu être développés.

Le CTE a été signé avec l'Etat et les partenaires en février 2020 et comprend 11 actions :

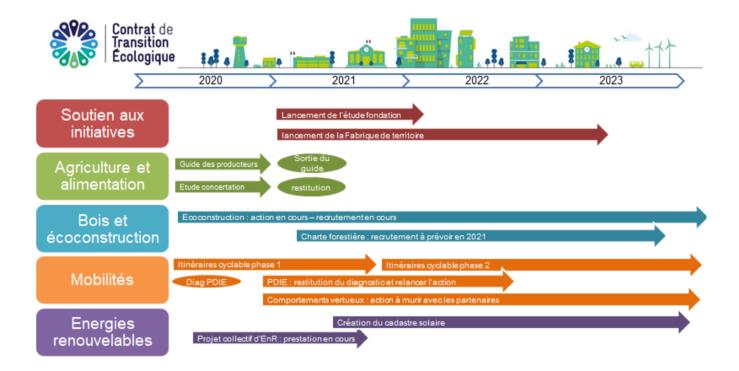
- 1. Créer une fabrique de territoire : soutien aux initiatives en faveur des transitions
- 2. Créer une fondation pour soutenir les initiatives en faveur des transitions
- 3. Elaborer un guide des producteurs
- 4. Animer une démarche de concertation avec les agriculteurs
- 5. Développer le photovoltaïque et le solaire thermique à partir d'un cadastre solaire
- 6. Accompagner et faire émerger des projets collectifs de production et/ou de consommation d'énergie renouvelable
- 7. Définir et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur d'une gestion durable de la forêt et de la haie (charte forestière)
- 8. Accélérer la réalisation des continuités cyclables d'intérêt communautaire
- 9. Réaliser un plan de Mobilité Inter-entreprises
- 10. Expérimenter un outil de récompense des comportements vertueux, notamment le covoiturage en lien avec Ouestgo (plateforme publique de mise en relation des covoitureurs)
- 11. Sensibiliser et accompagner la maîtrise d'ouvrage publique vers la construction et la rénovation durable

En tant que territoire d'expérimentation au programme d'action recherche Transition Energétique et Sociétale, la CCEG a pris la mesure de l'importance des dynamiques de coopération pour mener des projets de transitions. Cela amène la collectivité à évoluer vers une posture d'animateur et de facilitateur. C'est pourquoi la coopération est le fil rouge du CTE, intitulé « développer les coopérations pour accélérer les transitions ».

Six actions du CTE vont dans le sens de la coopération entre acteurs et le projet de Fabrique est emblématique de ce point de vue.

1.2.2 > Etat d'avancement du CTE

Un premier Comité de pilotage du CTE s'est réuni le 12 novembre 2020 pour faire état de la mise en œuvre et du suivi des 11 actions :



- Création d'une Fabrique de territoire pour soutenir les initiatives en faveur du développement durable et de l'attractivité du territoire
 - ➤ Contenu : Préfigurer puis expérimenter pendant 3 ans une Fabrique de territoire destinée à repérer et faciliter les initiatives collectives qui concourent à la transition énergétique et sociétale et qui contribuent au développement souhaité du territoire.
 - > Etat d'avancement :
 - Projet suspendu pendant la période COVID
 - Besoin d'appropriation du projet
 - o Elargissement du partenariat aux communes et porteurs de projets de tiers-lieux
 - o Volonté de créer un collectif (Comité de pilotage élargi).

Il convient de relancer l'action, prévoir des temps collectifs et des temps d'appropriation.

- **Etudier la création d'une fondation pour soutenir les initiatives en faveur des transitions**
 - Contenu : Démarrer par une phase de préfiguration de la fondation pour définir son statut, la provenance et les critères d'attribution des fonds et réaliser pour ce faire une étude de faisabilité juridique et administrative afin de mettre en place une fondation adossée à la Fabrique de territoire pour mobiliser des fonds publics, privés et citoyens.

Etat d'avancement :

- o Projet suspendu pendant la période COVID ;
- Besoin d'appropriation par les élus et les services (car en lien direct avec la Fabrique de territoire).

Cette action, adossée au projet de Fabrique de territoire a été suspendue du fait de la crise sanitaire, et de la volonté d'élargir le partenariat avec la mise en place d'un Comité de pilotage élargi.

Elaborer un guide des producteurs

- Contenu : Créer un guide des producteurs pour permettre aux citoyens de savoir où et quand acheter des produits du territoire et également avoir des informations sur le type de production de ces exploitations (réalisation d'un cahier des charges, recherche des producteurs intéressées, choix du format et création du guide).
- > Etat d'avancement : Action réalisée en 2020 avec une sortie du guide prévue début 2021 :
 - o Recrutement d'une stagiaire ;
 - o Envoi d'un questionnaire à 1 600 personnes afin de réaliser le cahier des charges ;
 - o Recensement des producteurs et enquête de terrain en cours ;
 - o Rédaction du guide (charte graphique et maquettage).

La sortie du guide est prévue pour début 2021. Il est prévu un affichage urbain (12 photos : 1 photo par commune) afin de valoriser le guide et la production locale. Le guide sera accompagné d'un site internet qui sera effectif début 2021. Ce site est destiné à être vivant : publication des évènements, actualisation du guide etc...

Animer une démarche de concertation avec les agriculteurs dans le cadre du projet agricole de territoire

Contenu : Définir des modalités et des lieux d'échanges entre agriculteurs, la CCEG et la société civile, où les postures individuelles seraient privilégiées afin de faciliter le dialogue (visites et enquête pour mieux connaître les agriculteurs, appui sur des lieux existants (CUMA..), groupes communaux à créer.

> Etat d'avancement :

- Etude sociologique confiée au GAB 44 avec des premiers entretiens démarrés en septembre 2020 : enquête sensibio portant sur les freins et les leviers d'accès à l'agriculture biologique sur les territoires de Nantes Métropole et de la CCEG.
- Une trentaine d'entretiens ont été réalisés avec des retours très positifs malgré les réticences au départ
- Création de groupes de travail par commune, avec des premières rencontres avec les agriculteurs de chaque commune par la Vice-Présidente en charge de l'agriculture et de l'alimentation et la chargée de mission agriculture et alimentation. L'idée de ces rencontres est de pouvoir aborder tous les sujets à la fois politiques et techniques.

Une restitution de l'enquête sera réalisée en 2021.

❖ Définir et mettre en œuvre un programme d'actions en faveur d'une gestion durable de la forêt et de la haie (charte forestière)

Contenu:

- Charte avec différents objectifs et quelques actions à décliner : production et consommation de bois d'œuvre, débouchés pour le bois énergie, financement des autres services environnementaux des boisements, entretien durable, chaine logistique, acceptabilité sociale des coupes...
- o Recrutement d'un(e) chargé(e) de mission pour élaborer et mettre en œuvre la charte

> Etat d'avancement :

- o Action qui n'a pas encore commencé
- Un recrutement devait voir lieu, toutefois l'action a été suspendue et le sujet a fait l'objet de plusieurs discussions

Un financement FEADER a été validé sur la partie forêt uniquement. Une personne doit être recrutée pour que l'action se réalise en 2021.

Sensibiliser et accompagner la maîtrise d'ouvrage publique vers la construction et la rénovation durable

- ➤ Contenu : proposer un parcours de sensibilisation et d'accompagnement aux élus et techniciens locaux sur la construction et de la rénovation durable (écoconstruction) des bâtiments publics ; avec la création de modules de sensibilisation et de formation, l'animation de sessions, la proposition de cahier des charges type...
- ➤ Etat d'avancement : Actions en cours, avec le recrutement d'un nouveau chargé de mission lancé fin 2020
 - > 57 entreprises différentes rencontrées
 - 24 analyses du besoin et relationnel régulier établi
 - > 4 groupements rencontrés
 - Mise en place de formation : Cycle formation RGE « Devenir garant de la rénovation énergétique des logements », Cycle formation QUALIPAC (prévu en Mai 2020 – Annulé COVID19)
 - Mise en place de formation sur la commande publique

Il conviendra de redynamiser l'action avec la nouvelle chargée de mission.

Accélérer la réalisation des itinéraires cyclables d'intérêt communautaire sur le territoire d'Erdre et Gesvres

Contenu : Réalisation de 60 km d'itinéraires cyclables en 10 ans (fiche action du Plan Vélo et du Plan Global de Déplacement)

Programme 2017-2021:

- Treillières Grandchamp-des-Fontaines
- Sucé-sur-Erdre Casson
- Casson Nort-sur-Erdre
- Nort-sur-Erdre Petit Mars

Programme 2022-2026:

- Petit Mars Saint-Mars-du-Désert
- o Héric Blain par Notre-Dame-des-Landes et Fay-de-Bretagne
- Sucé-sur-Erdre Carquefou
- o Treillières Vigneux-de-Bretagne

Etat d'avancement :

- o Dossier qui bénéficie d'un appui politique fort
- 4 itinéraires cyclables du programme 2017-2021 sont en cours. L'itinéraire Treillières –
 Grandchamp des Fontaines est en phase de préparation de DCE
- o Recrutement en cours pour le poste de chargé d'étude VRD

* Réaliser des Plans de Mobilités à l'échelle des parcs d'activités majeurs du territoire

o Contenu:

- Réaliser des plans de mobilités sur les trois parcs d'activités majeurs du territoire (Erette Grand Haie, IV Nations, Ragon).
- Créer des supports permettant de communiquer sur les solutions alternatives à l'autosolisme, animer la démarche avec des « ambassadeurs mobilité » dans les entreprises, mettre en relation des employés d'entreprises voisines sont des pistes d'action.

Etat d'avancement :

- Le travail de diagnostic a été réalisé en février/mars 2020, envoi d'un questionnaire auprès des salariés du parc d'activité Erette Grand Haie;
- Un travail conjoint avec le service Emploi/développement économique de la CCEG s'est mis en place;
- Un groupe de travail avec la CCI, la Région et l'Etat s'est mis en place mais le projet à été suspendu à cause du confinement et de la crise sanitaire (environ 6 mois de retard, voire plus).

Il sera nécessaire de relancer l'action (prévoir des outils de communication et mobiliser les salariés sur la zone d'expérimentation).

Expérimentation un outil de récompense des comportements vertueux, notamment le covoiturage en lien avec Ouestgo (plateforme publique de mise en relation des covoitureurs)

- Contenu : création d'un outil de récompense, de fidélisation, des comportements vertueux liés au covoiturage adossé sur la plateforme publique de mise en relation des covoitureurs en s'appuyant sur la mise en œuvre d'une preuve de covoiturage.
- Etat d'avancement : action suspendue à cause de la crise sanitaire. La crise ne facilite pas l'approche du covoiturage.

Le dossier sera relancé avec la réflexion de la compétence Mobilités avec les élus et les partenaires.

Animation d'un cadastre solaire pour développer la production et la consommation d'énergie solaire

> Contenu:

- Outil crée par le SYDELA, et qui doit être animée par la communauté de communes ;
- Outil qui apporte des données de gisements, solaire photovoltaïque et thermique, en prenant en compte les inclinaisons et les orientations des toitures mais aussi les ombrages et qui doit permettre d'accélérer et faciliter la réalisation de notes d'opportunités pour un particulier, un agriculteur, une entreprise ou une collectivité;
- Action qui consiste à structurer un dispositif d'accompagnement de proximité lui permettant de l'aider dans sa décision et l'accompagner.

> Etat d'avancement :

- o Action décalée suite confinement, repoussée au printemps 2021 ;
- o Animation à définir en fonction des publics : structures à identifier et contractualisation.

La volonté est d'ouvrir l'accès des données à un groupe d'utilisateurs, qui sera mis en place en 2021. Il se pose encore la question de l'animation du cadastre pour la CCEG (conventionnement avec une association ou en interne ?).

Accompagner et faire émerger des projets collectifs de production et/ou de consommation d'énergie renouvelable

Contenu :

- Accompagner et encourager des projets collectifs de productions locales d'énergie renouvelable (ex : centrale photovoltaïque) mais également développer et partager les solutions administratives et techniques pour simplifier leur mise en œuvre et lever certains freins.
- Projets collectifs qui peuvent être portés par plusieurs personnes morales ou physiques comme les citoyens, les acteurs privés et les collectivités.

> Etat d'avancement :

- Prestation lancée pour le repérage et l'accompagnement spécifique des projets existants
- Signature d'un marché avec ECPDL
- o Accompagnement des collectifs existants en 2020
- Subvention ADEME déposée et obtenue

La CCEG va poursuivre le marché qu'elle a signé avec ECPDL pour l'accompagnement des projets citoyens d'énergies renouvelables déjà existants. Elle souhaite également relancer le dispositif d'accompagnement pour l'émergence de nouveaux collectifs, qui a été rendu assez difficile en 2020 en raison de la crise sanitaire.

II. EN QUOI LE DEVELOPPEMENT DURABLE FAIT EVOLUER LES MODES DE GESTION ET DE FONCTIONNEMENT?

S'améliorer au regard du développement durable, c'est également montrer l'exemple dans sa propre gestion et faire évoluer ses modes de travail au regard des 5 éléments de méthode du développement durable définis dans le cadre de référence national : transversalité, pilotage, suivi/évaluation, amélioration continue et participation de la population et des acteurs.

C'est ce que vise la communauté de communes en intégrant les principes du développement durable dans ses actions de gestion ainsi que dans les modes d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation de ses politiques publiques.

2.1 > Exemplarité et gestion du patrimoine

Qu'il s'agisse de sa politique d'achats, de la gestion de ses bâtiments et véhicules, ou de la prévention des déchets, la communauté de communes vise l'exemplarité.

2.1.1 > Commande publique

La collectivité intègre des critères de développement durable dans la commande publique.

La Communauté de communes a **introduit des clauses sociales pour plusieurs marchés publics réalisés en 2020**: entretien des espaces verts, mesures compensatoires écologiques du parc d'activités de Belle Etoile. En 2020, la CCEG a également validé et calibré le recours aux clauses sociales pour différents marchés publics qui seront réalisés en 2021: extension des terrains des gens du voyage, extension du parc d'activités les Ardillaux, liaison douce Grandchamp/Treillières, itinéraire cyclable Grandchamp/Treillières.

L'introduction des clauses sociales dans les marchés publics de la communauté de communes, et au-delà, des communes membres, s'est systématisée du fait de l'organisation d'un service d'assistance à la mobilisation des clauses sociales dans les marchés publics, animé par le service Emploi d'Erdre et Gesvres. En 2020, les clauses sociales (de janvier à novembre) représentaient 32 932 heures réalisées pour un total de 116 bénéficiaires et 85 entreprises concernées.

Le dispositif progresse d'année en année et est mieux utilisé par les entreprises qui se renseignent en amont de leur réponse au marché, sur ce dispositif et les solutions mobilisables localement. Les entreprises sont accompagnées tout au long de la réalisation du marché.

La collectivité introduit également des clauses environnementales et énergétiques dans ses achats et marchés publics en 2020 :

- Elle a poursuivi l'achat de produits d'entretien éco-labellisés.
- Elle a également acquis du **matériel informatique moins consommateur d'énergie** (ordinateurs et copieurs).
- Le marché de **fourniture d'électricité** de la communauté de communes opérationnel en 2020 est garanti avec une provenance de **100% d'énergies renouvelables**.

L'intégration de clauses environnementales et énergétiques dans les achats et marchés publics reste toutefois ponctuelle et dispose d'une forte marge de progression.

En 2020, la communauté de communes a poursuivi son travail de réflexion globale sur la commande publique en partenariat avec les communes.

Une réunion en bureau élargi a eu lieu en mars 2020 pour présenter un état des lieux de l'existant en matière de commande de publique au niveau des communes de la CCEG, ainsi que les attentes et les niveaux de besoins exprimés par les communes.

Cette démarche sera relancée en 2021 dans le cadre de la structuration du futur service commande publique. Elle intégrera un volet sur **l'achat responsable**, afin de réfléchir en amont à la définition du besoin (qu'est-ce qu'on achète? pour quel usage? ...). Cette démarche devra permettre de s'interroger sur l'opportunité **d'introduire des considérations de développement durable**, bien en amont des achats et de la passation des marchés. Elle nécessitera pour cela de mettre en place un fonctionnement interne et des outils dédiés qui facilitent et systématisent cette réflexion, avec l'appui des personnes ressources.

Cette action est inscrite dans le plan d'action de stratégie de Développement Durable de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Elle sera complétée à terme d'une action de mise en place d'une charte éco-agent pour atteindre l'objectif de développement de l'éco exemplarité qui figure également dans les objectifs de la stratégie de Développement Durable.

Enfin, la communauté de communes a renouvelé en 2020 son adhésion au Réseau Grand Ouest Commande Publique et Développement Durable (RESECO). Ce réseau regroupe des collectivités afin d'intégrer des critères de durabilité dans les marchés publics. Il vise à accompagner les décideurs publics dans leurs politiques d'achat, mais aussi à mutualiser leurs expériences, les informer sur les certifications et filières.

2.1.2 > Maîtrise énergétique et développement des énergies renouvelables

La communauté de communes vise **l'exemplarité énergétique** dans la gestion du patrimoine public, et adhère au service commun de Conseil en Energie Partagé. Ce service animé par un conseiller agent de la CCEG, est proposé à l'intercommunalité et aux communes membres volontaires.

En 2020, la dernière commune encore non-membre (Petit-Mars) a adhéré au service commun portant le nombre de collectivités adhérentes à 13 (12 communes et la CCEG).

Par ailleurs, en juillet 2020, la Communauté de communes a pris juridiquement la **compétence en matière de « soutien aux actions de maîtrise de la demande en énergie »**. Ainsi, ce service de Conseil en Maitrise de l'Energie va se pérenniser en s'appuyant sur cette compétence.

Ce service permet sur la base d'un diagnostic réalisé par le conseiller, d'établir un bilan énergétique de la collectivité (bâtiments, éclairage public, véhicules...) et de programmer des actions correctives permettant de réaliser des économies d'énergie, avec un volet sensibilisation des usagers. Le travail de suivi des consommations énergétiques des collectivités est réalisé par le conseiller, en collaboration avec l'assistante du service Amélioration de l'action publique et Développement durable. En 2020, il a permis de mettre à jour le suivi des données énergétiques pour l'année 2019.

En parallèle, le conseiller anime aussi un **réseau des référents énergie**, ouvert à toutes les communes. Deux réunions du réseau énergie ont été organisées en 2020.

Une réunion de fin de mandat a eu lieu en février 2020 pour présenter le bilan du réseau sur le mandat 2014-2020 avec un travail d'identification des enjeux du prochain mandat, des interactions entre les projets communaux et la stratégie développement durable et des sujets prioritaires à traiter dans le cadre du réseau.

Une seconde réunion de démarrage du mandat s'est tenue en septembre 2020 pour présenter aux nouveaux élus et agents le service CEP et le Réseau Energie, ainsi que la proposition d'accompagnement du SYDELA à la rédaction des programmes pluriannuels de rénovation du patrimoine public, et enfin le bilan de la première année de mise en œuvre du programme WATTY (programme de sensibilisation des scolaires aux économies d'énergie).

En 2020, le travail sur le **développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur le patrimoine bâti public** s'est poursuivi. A ce titre, 11 nouveaux projets (communaux ou intercommunaux) ont été accompagnés en 2020, en partenariat avec le Sydela.

En ce qui concerne le patrimoine de la CCEG, plusieurs actions de maitrises de l'énergie et de développement des énergies renouvelables se sont poursuivies ou ont démarré en 2020, et ont fait l'objet d'un accompagnement par le conseiller en énergie partagé :

- La réhabilitation des anciens ateliers techniques en bureaux pour accueillir le service Mobilités a été réalisée, avec le choix d'un mode de chauffage adapté. Ce bâtiment a également été équipé de 100m² de panneaux solaires photovoltaïque en autoconsommation totale.
- L'installation de stores extérieurs sur le bâtiment du Siège de le CCEG, afin de corriger un problème d'inconfort d'été et éviter le recours à une solution technique de rafraichissement.
- Réflexion initiée avec le conseiller en énergie partagé pour la proposition de solutions de confort d'été sur le bâtiment de l'hôtel d'entreprises transformé en bureaux pour accueillir certains services de la CCEG.

- Mise en œuvre d'abaissements de puissances nocturnes pour l'éclairage public et accompagnement des réflexions sur l'éclairage public solaire du parc d'activité de Belle Etoile.
- Réflexion initiée avec le SYDELA sur l'aménagement d'ombrières sur les parkings des centres aquatiques (patrimoine CCEG) avec production d'énergie photovoltaïque.

Pour rappel, la CCEG a également recours aux énergies renouvelables pour son centre aquatique « Les Bassins d'Ardéa » qui est alimenté par une chaufferie bois. L'avantage du bois énergie est qu'il s'agit d'une source d'énergie renouvelable et disponible localement.

Il a un impact carbone très faible. Le recours au bois énergie permet également de structurer la filière bois et ainsi de développer l'emploi local et de contribuer à la gestion du bocage en rendant des services environnementaux (biodiversité, eau...). Toutefois, la gestion des équipements aquatiques faisant l'objet d'une délégation de service public, le délégataire a fait le choix de ne plus s'approvisionner en bois local.

Enfin en 2020, **1 équipe d'agents intercommunaux** (soit 5 agents) s'est constituée dans le cadre **du « Défi famille à énergie positive »**. Il s'agit d'un Défi proposant à des volontaires réunis en équipes et menés par un capitaine, de faire le pari de réduire leurs consommations d'énergie et d'eau, particulièrement durant l'hiver, en appliquant simplement des écogestes à leur travail et à leur domicile. Mais la réalisation du défi, a été impactée en raison du contexte de confinement sur la période de mars et avril 2020.

2.1.3 > Accessibilité des bâtiments

En 2020, la Communauté de communes a poursuivi la réalisation en régie des **travaux de mise en accessibilité en partenariat avec les services techniques**, prévus dans son Agenda d'Accessibilité Programmée, pour certains de ses bâtiments publics :

- ❖ Bâtiment A : mise en place d'une ligne de guidage pour personne ayant un handicap visuel ; installation d'un dispositif pour matérialiser les contres marches dans les escaliers, collage sur quelques vitres de bandes de signalisation pour surfaces vitrées.
- ❖ Bâtiment B : travaux de mise en accessibilité dans un sanitaire Personne à Mobilité Réduite (PMR), mise en place de barres d'appuis, installation d'un lave main dans le sanitaire PMR (obligatoire) ; et mise en place d'une ligne de guidage de la place PMR vers l'entrée du bâtiment.
- ❖ Bâtiment C : travaux de réhabilitation complet du bâtiment avec création d'une place de stationnement PMR, installation de sanitaire PMR, création d'un vestiaire accessible PMR pour les agents techniques.
- ❖ Bâtiment D : mise en place d'une ligne de guidage de la place PMR vers l'entrée du bâtiment.
- Maison de l'Emploi de Grandchamp des Fontaines : modification des sanitaires publics pour disposer d'un réel sanitaire PMR.

En 2020, la CCEG à fait réaliser des diagnostics dans chaque bâtiment, par un organisme de contrôle, afin d'établir les attestations d'accessibilité.

2.1.4 > Déplacements

Avec l'approbation de son Plan Climat Air Energie Territorial, la communauté de communes s'est engagée dans une **démarche de réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre** sur son patrimoine.

- ➤ Elle intègre cette exigence dans la gestion de son parc automobile et dispose désormais de 2 véhicules GNV (Gaz Naturel pour Véhicule), de 6 véhicules électriques et de 6 bornes de recharge.
- ➤ En 2020, la Communauté de communes a acquis 1 nouveau véhicule électrique de type Kangoo, pour sa flotte de véhicule.
- ➤ Un suivi de la consommation des véhicules sur la base des facturations et des litres consommés, a été réalisé en 2020, dans le cadre du Conseil en Energie Partagé.
- ➤ En 2019, il a également été décidé de lancer l'élaboration d'un Plan de Déplacement d'Administration de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres. Il vise à modifier les comportements en matière de déplacements, dans le cadre des trajets professionnels, et « domicile-travail » des agents et élus. A ce titre, la Communauté de communes a validé la mise à disposition de 2 vélos à assistance électrique pour les agents en 2020. Toutefois, l'utilisation des vélos par les agents a été rendu complexe en 2020 en raison du contexte sanitaire et du recours important au télétravail.

2.1.5 > Gestion des déchets

La communauté de communes s'est engagée, depuis plusieurs années, dans une démarche globale de réduction des déchets. Elle sensibilise les agents et les élus à cette thématique.

- ➤ En 2020, il n'y a pas eu de **séances de sensibilisation** proposées aux agents intercommunaux pour communiquer sur les **consignes de tri** et les **bonnes pratiques** en matière de réduction des déchets, contrairement aux autres années en raison du contexte sanitaire.
- ➤ De même la démarche lancée avec un groupe de 6 agents volontaires afin d'expérimenter le « lombricompostage » à domicile et qui avaient été formés en interne sur le fonctionnement du lombricomposteur a été interrompue en 2020. A la différence du compostage qui nécessite d'avoir un espace extérieur, le lombricompostage permet de valoriser les bio-déchets en compost, en intérieur, par exemple en appartement. Cette expérimentation reprendra en 2021 et permettra de bénéficier d'un retour d'expérience en identifiant les avantages et inconvénients de cette technique, avant de la proposer le cas échéant, aux habitants.
- > Toutefois, le **compostage des bio-déchets** du siège administratif (restes de repas, marc de café...) a été poursuivi en 2020.

2.2 > Méthode d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques

S'inscrire dans une démarche de développement durable, c'est aussi mettre en place des politiques publiques de transitions, plus transversales, plus coopératives, s'appuyant sur une nouvelle gouvernance qui facilite la participation.

Tous ces éléments de démarche permettent de rendre l'action publique plus performante.

2.2.1 > Contexte

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique prévoit qu'après chaque renouvellement général des conseils municipaux, le Président de l'EPCI à fiscalité propre inscrit :

- i. Un débat et une délibération sur l'élaboration d'un pacte de gouvernance entre les communes et l'EPCI (article L. 5211-11-2). Si l'élaboration du pacte de gouvernance est décidée, celui-ci doit être adopté dans les 9 mois, après avis des conseils municipaux des communes membres.
- ii. Un débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement prévu à l'article L. 5211-10-1 et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public.

En 2020, les Maires et le Président ont souhaité définir d'abord un projet de territoire afin de donner le sens de l'action publique avant de définir le pacte de gouvernance et la délibération relative à la participation citoyenne, qui précisent la manière de conduire cette action publique.

2.2.2 > Elaboration du projet de territoire, du pacte de gouvernance et de la délibération relative à la participation de la société civile

Les élections municipales et celle de la présidence de la communauté de communes se sont inscrites dans un contexte où les risques étaient grands de voir une crise économique et sociale suivre la crise sanitaire. Dans ce contexte, il est apparu important de réfléchir à la manière de **mieux coopérer**, **communes et intercommunalité**, au bénéfice des habitants. Le souhait du Président était alors de construire collectivement, avec les communes, **un projet de territoire qui devrait induire une profonde transformation écologique et sociale** compte tenu de la crise que nous traversons.

Deux séminaires fondateurs ont été organisés les 10 et 22 septembre 2020 afin de consolider l'équipe constituée des Maires et des Vice-présidents de l'intercommunalité d'une part et d'identifier d'autre part les questions prioritaires pour le territoire. Cinq thématiques ont ainsi été identifiées : la mobilité, l'agriculture et l'alimentation, le développement économique et la santé, avec un chapeau sur le thème des transitions écologiques et sociétales (développement durable). La place majeure des communes et le rôle des Maires dans la définition des orientations stratégiques du territoire a également été réaffirmée.

Ces séminaires fondateurs ont été le point de départ d'un travail effectué par la conférence des Maires permettant d'articuler trois démarches menées dans le même temps : la construction d'un projet de territoire permettant de définir le sens de l'action commune ; la définition d'un pacte de gouvernance qui précise le rôle de chacun et les modalités de gouvernance ; une délibération relative à l'association du conseil de développement et la participation de la société civile dans la construction, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques comme cela est demandé dans la loi de proximité. Lors de la conférence des Maires du 4 novembre 2020, la décision a été prise de construire dans un premier temps le projet de territoire puis ensuite de travailler sur le pacte de gouvernance et la délibération relative à la participation citoyenne. Le travail de construction du projet de territoire s'est appuyé sur les thématiques prioritaires identifiées lors des séminaires fondateurs.

Des documents supports à la réflexion ont été préparés pour compiler toute la matière nécessaire à la réflexion des Maires sur chacune des thématiques prioritaires qu'ils avaient identifiées (expressions lors des séminaires fondateurs, programmes municipaux des Maires, mon projet politique pour l'intercommunalité, les politiques publiques adoptées lors du précédent mandat). Les Maires s'en sont saisis, avec leur équipe municipale pour ceux qui l'ont souhaité puis ils ont défini collectivement les ambitions et les objectifs stratégiques sur lesquels ils souhaitaient s'engager pour le territoire. Ce travail a été réalisé en trois séances de conférence des Maires. Le projet de territoire a ensuite été soumis aux Vice-présidents, qui ont fait part de leurs retours et avec lesquels les Maires se sont mis d'accord lors d'une séance dédiée regroupant les Maires et les Vice-présidents le 5 février 2021.

Au terme de cette démarche, le projet de territoire définit des ambitions et des objectifs stratégiques, généraux puis détaillés thématique par thématique. Il donne le sens de l'action publique que les Maires, le Président et les Vice-Présidents s'engagent à porter pour le territoire.

En matière de développement durable, le projet de territoire a pour ambition de conduire localement les transitions écologique, énergétique et sociétale en développant la coopération entre les communes, l'intercommunalité et avec les acteurs et les habitants du territoire. Il reprend dans ses objectifs stratégiques les axes qui avaient été définis dans la stratégie de développement durable et regroupe les deux derniers axes en un seul objectif stratégique d'impliquer davantage les habitants et la société civile en favorisant les changements de comportement et en soutenant les initiatives en faveur des transitions.

Ce dernier objectif stratégique traduit une des ambitions générales du projet de territoire d'être « Un territoire qui implique davantage ses habitants et la société civile dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques ». Cette ambition devrait se retrouver dans la délibération qui reste à élaborer en conférence des Maires. Il s'agira de définir les grands objectifs qui soustendent la participation citoyenne, de réaffirmer le partenariat avec le conseil de développement et d'identifier la manière dont cette question sera traitée dans la suite du mandat pour mettre en œuvre le projet de territoire.

Les Maires et le Président n'ont pas fait le choix de construire le projet de territoire de manière concertée, compte tenu des délais contraints pour adopter le pacte de gouvernance (9 mois) et la nécessité de définir en amont un projet de territoire avant de statuer sur la gouvernance à mettre en place pour le conduire. Par ailleurs beaucoup de Maires avaient déjà eu cette démarche de concertation lors de l'élaboration de leur programme municipal. Le Président avait également fait réaliser une enquête auprès des habitants pour savoir quelles étaient leurs attentes et préoccupations.

Ils ont donc opté pour solliciter l'avis sur le projet de territoire, une fois ce dernier construit. Mais il a été souhaité de demander l'avis du conseil de développement sur le projet de territoire.

Afin que cet avis puisse être pris en compte par les conseils municipaux, il a été souhaité qu'il soit donné avant que le projet de territoire ne soit soumis aux conseils municipaux. Une réunion de la conférence des Maires est d'ailleurs dédiée pour écouter et échanger avec les co-présidents du conseil de développement sur leurs retours.

Quant au pacte de gouvernance, il définit les valeurs partagées et les modalités de gouvernance du mandat. Il précise les rôles de chacun (Maires, Président, conseillers municipaux, conseillers communautaires) ainsi que le rôle et le fonctionnement des instances (conférence des Maires, Bureau communautaire, commissions, comités de suivi, d'exploitation, les différents groupes de travail créés autours de projets...) et les liens entre elles.

Ce pacte de gouvernance est en cours d'élaboration par la conférence des Maires, qui s'appuie sur les éléments qu'ils ont posés lors des séminaires fondateurs, de réflexions provenant de quelques communes et des propositions sur lesquelles le Président avait réfléchi au moment de son élection. Les valeurs sont quant à elle à travaillées au regard des ambitions fixées dans le projet de territoire, qui peuvent non seulement donner le sens du projet mais aussi guider la manière de le conduire.

Ce pacte de gouvernance devrait permettre de favoriser la coopération entre les communes et l'intercommunalité et avec les acteurs du territoire, conformément à ce qui sera défini dans la délibération relative à la participation de la société civile.

III. COMMENT L'ACTIVITE 2020 D'ERDRE ET GEVRES CONTRIBUE A LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DURABLE ?

La Stratégie de Développement Durable qui comprend le Plan Climat Air Energie Territorial intègre un plan d'actions dont la mise en œuvre témoigne de l'engagement de la Communauté de communes dans le sens du développement durable. Mais dans l'ensemble de ses activités, la collectivité contribue également au développement durable en dehors des actions planifiées dans le cadre de la Stratégie de Développement Durable et du Plan Climat Air Energie Territorial. Cela montre que le développement durable est de mieux en mieux intégré dans l'ensemble des politiques publiques.

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des actions qui ont été menées en 2020 au sein de la communauté de communes et qui ont contribué aux objectifs de la Stratégie de développement durable, qu'il s'agisse ou non d'actions inscrites dans le PCAET. Elles concernent à la fois les actions de gestion, de fonctionnement mais aussi celles relatives aux politiques publiques.

Objectifs	Actions menées en 2020		
Enjeu I - Aménager le territoire dans un souci d'atténuation et			
d'adaptation au changement climatique			
1-Intégrer les	<u>Urbanisme</u>		
enjeux	Engagement de démarche visant à traduire les objectifs Développement		
d'atténuation et	Durable/Air Energie Climat du PCAET dans le PLUi (action 1 de la		
d'adaptation	Stratégie DD)		
dans le PLUi	 Lancement de la démarche qui se déroulera courant 2021 avec notamment d'organisation d'un séminaire regroupant élus du COSUI Stratégie DD et COSUI PLUI 		
	 Conventionnement avec l'AURAN et le CEREMA pour la réalisation de cette mission 		
	• Structuration d'un accompagnement en ingénierie urbaine auprès		
	des communes		
	> 4 types de missions définies :		
	Copilotage d'études urbaines		
	 Accompagnement à la mise en œuvre d'étude urbaine Accompagnement à "la carte" (financement, administratif, PUP) 		
	Formations Travail on transversalité et aux calliaitations des autres convises.		
	 Travail en transversalité et aux sollicitations des autres services CCEG (Développement Durable, énergie, mobilité, eau, déchets, 		
	habitat) sur ces projets d'aménagement communaux en intégrant		
	les enjeux thématiques		

Objectifs	Actions menées en 2020
Objectifs	 Réflexion autour de l'urbanisme de transition sur des sites en friche ou sans usage Urbanisme de transition qui s'inscrit dans des enjeux d'innovation, d'invention des nouveaux modes de vie et d'habiter, de transition écologique avec notamment la réactivation de la vie locale de façon provisoire, à travers l'utilisation de terrains ou de bâtiments inoccupés, lorsque l'usage du site n'est pas déterminé, que le projet urbain tarde à se réaliser ou que les futurs usages imaginés nécessitent d'être testés Sollicitation de la CCEG auprès des communes sur leur souhait de développer des projets d'urbanisme de transition et sur l'identification de sites propices à de tels projets Candidature en 2020 de la commune de Grandchamp des Fontaines, avec proposition d'un site avec démarche culturelle et utilisation du lieu pour des expositions, résidences artistiques (démarche à structurer en 2021) Prescription de procédures d'évolution du PLUI (modification n°1 et révision allégée) Approbation de la Modification n°1 du PLUI afin de tenir compte de l'évolution de certains projets nécessitant des ajustements ponctuels, la correction d'erreurs matérielles et la clarification de certaines dispositions du document d'urbanisme Finalisation de l'étude commerciale menée sur Fay-de-Bretagne en lien avec l'accompagnement à la réalisation du projet de Forum Commercial sur le site de Bernard-Agri services
2-Conduire une politique d'aménagement durable des espaces publics, zones d'activités et d'habitat	 Service Foncier permettant de gérer les problématiques foncières Présentation du projet de service Action Foncière et rédaction de la lettre de mission Réflexions engagées pour l'élaboration d'une stratégie foncière pour les compensations agricoles et environnementales, (en partenariat avec les services éco et agri) 1 subvention attribuée pour défrichage et remise en état de terres agricoles Analyse du patrimoine de la CCEG Création d'un SIG patrimoine sur les propriétés de la CCEG et leurs usages (occupations) (en partenariat avec le service SIG) Utilisation du droit de priorité sur l'ex-aéroport du Grand Ouest avec mise en place d'une stratégie en lien avec le Département, la DDTM et la Préfecture et mise en place d'outils fonciers internes Création d'un SIG spécifique à la réception de ses Déclarations d'Intention d'Aliéner Réalisation d'acquisition foncières
<u> </u>	 Acquisition de 11 822 m² de foncier sur Grandchamp des Fontaines et Treillières pour la réalisation de liaisons douces

Objectifs	Actions menées en 2020
	 Acquisition de parcelles pour l'extension du parc d'activités IV NATIONS (42 929 m²) + compensation agricole et environnementale Périmètre de Protection d'Espaces Agricoles et Naturels Périurbains Extension de l'emprise foncière avec impact positif en matière de pérennité de l'activité agricole 6 préemptions réalisées en 2020 par le Département dans le cadre du PEAN Participation à l'écriture du Plan Pluriannuel d'Intervention 2021-2027 de l'Etablissement Public Foncier 44 et arrêt du Programme d'Action Foncière CCEG
_	
•	 Engagement d'une étude sur les besoins en habitat intermédiaire des séniors, en partenariat avec l'AURAN (évolution démographique, état des lieux de l'offre existante)
•	 Poursuite du projet de construction de 2 résidences habitat jeunes de Nort-sur-Erdre et Treillières
	 Attribution des subventions de la CCEG aux 2 bailleurs sociaux et bouclage des plans de financement Consultation et choix des entreprises Aménagement d'un terrain provisoire d'accueil pour la durée des travaux à Nort-sur-Erdre et préparation du chantier Report du lancement des travaux à février 2021
	Aménagement des Parcs d'activité
	 Surface commercialisée en 2020 pour accueillir les entreprises > 9,3 hectares commercialisés > Mise en place d'une nouvelle procédure (courrier, fiche) de commercialisation des lots avec la consultation des communes Travaux > Travaux de mesures compensatoires zones humides de l'ilot central de la ZAC de Belle Etoile (Grandchamp des Fontaines / Treillières) > Aménagement de l'extension du parc d'activités de la Baumondière (Sucé sur Erdre) Procédures : > Lancement des études pré-opérationnelles de la ZAC Erette Grand Haie (partie Est) à Héric et Grandchamp des Fontaines > Réalisation d'un porter à connaissance pour l'extension du PA des IV Nations à Vigneux de Bretagne (Atlantique Ouvertures) > Préparation des fouilles archéologiques sur l'îlot Est de la ZAC Belle Etoile > Réalisation d'un permis d'aménager et d'un porter à connaissance pour les Ardillaux 2 à Casson (6 lots à viabiliser en 2021) > Relance des études pré-opérationnelles pour la ZAC de la Jacopière

Objectifs	Actions menées en 2020
	 Etudes de faisabilité dans une logique d'optimisation du foncier économique : Lancement d'une étude de faisabilité sur une friche industrielle à la Sangle (Nort sur Erdre) afin de valoriser 5 hectares de foncier sous-utilisés en secteur économique Réalisation de 2 études de faisabilité suite à l'approbation du PLUi (Fay de Bretagne en remplacement du site de Madeleine 2 / Nort sur Erdre en remplacement du site de la Cosnière) Réflexions pour le lancement d'une étude de faisabilité à Notre Dame des Landes en remplacement du site de l'Alaska Aménagement de l'espace Mise en œuvre opérationnelle du plan guide Eau et Paysage (orientations d'aménagement) de la vallée du Gesvres Réalisation des travaux pour l'aménagement du parc du Haut
	Gesvres à Treillières
3-Anticiper et accompagner le développement des réseaux	 Planification des réseaux énergétiques Préparation d'une réunion avec le SYDELA et GRDF sur l'impact des projets de méthanisation sur le territoire de la CCEG Planification des travaux de réseaux gaz pour être en capacité de réinjecter et transporter le biogaz produit
4-Préserver la	Eau et milieux aquatiques
ressource en	Poursuite du programme d'actions Erdre Amont 44 (action 6 de la
eau, les milieux	Stratégie DD)
et la biodiversité	Finalisation en 2020 des travaux de recharge sédimentaire des cours d'eau (initiés en 2020) sur 340 mètres linéaire avec 650 tonnes de cailloux
	 Restauration de la continuité écologique pour l'anguille de 2 ouvrages hydrauliques
	 Comblement d'un plan d'eau sur cours de 350 m² envahis de Jussie Réfection de la digue d'une mare pour réduction des à-coups hydrauliques
	 Restauration de la végétation sur l'Erdre (5 400 ml de berge) Réalisation d'une campagne d'arrachage des végétaux exotiques aquatiques pour lutter contre les espèces envahissantes sur l'Erdre Jussie arrachée : 4 tonnes
	Actions de sensibilisation et communication pour l'amélioration de la qualité de l'eau Démarrage d'une étude de sensentien d'un centier d'interprétation que
	Démarrage d'une étude de conception d'un sentier d'interprétation sur le ruisseau du Houssais et construction du contenu pédagogique des panneaux
	1 passage de Vidéo drone réalisé en 2020 avant travaux de l'Erdre Assainissement Non Collectif
	Mission de conseil et d'information aux usagers
	 Maintien du lien avec les usagers malgré le confinement (mail)

Objectifs	Actions menées en 2020
	Mission de contrôle des installations pour lutter contre la pollution
	de l'eau
	Réalisation en régie sur les installations neuves et réhabilitées
	o 307 dossiers déposés en 2020
	 293 examens préalables à la conception et à l'implantation et
	64 avis Mairie sur des projets d'urbanisme soit 357 au total
	(334 en 2019)
	 268 vérifications de bonne exécution des travaux
	Réalisation en régie sur les installations existantes
	 354 visites périodiques de bon fonctionnement
	 317 visites de contrôle d'installation existantes réalisées dans
	le cadre de cessions immobilières
	o 37 visites "conseils"
	Réalisation de la prestation de vidange des assainissements
	individuels
	 187 interventions commandées et réalisées par le prestataire ALTEA
	 Aide financière pour la réhabilitation des Assainissements Non Collectifs polluants
	> Programme CCEG en cours
	22 dossiers déposés et éligibles (25 en 2019)
	 22 dossiers deposes et digisles (28 en 2018) 23 dossiers finalisés (18 en 2018)
	 Subvention forfaitaire de 3000 € par dossier
	o Subvention totale versée de 69 000 € (54 000 € en 2019)
	Programme CCEG / Agence de l'Eau Loire Bretagne (en cours)
	o 37 travaux de réhabilitation effectués (44 en 2019)
	Assainissement Collectif
	Création et mise en place du Service Assainissement Collectif en
	2020
	Nouvelles missions du service
	Assurer le bon fonctionnement des dispositifs d'assainissement
	depuis la partie privative (chez le particulier) jusqu'au cours d'eau
	milieu récepteur, en passant par les réseaux d'assainissement et les
	stations d'épuration
	 Mettre en place des contrôles de branchements chez les
	particuliers
	Procéder au diagnostic / réhabilitation des réseaux
	Assurer la surveillance des ouvrages d'épuration
	> Assurer la cohérence des dimensionnements des ouvrages
	d'assainissement avec le développement de l'urbanisme
	 Etendre les réseaux pour permettre les raccordements futurs Envisager les extensions de stations d'épuration en cohérence
	avec les exigences du cours d'eau qui reçoit les eaux usées.
	avec les exigences du cours à eau qui reçoit les éaux usées.

Enjeu II - Améliorer la performance énergétique et réduire l'impact écologique des secteurs résidentiel et tertiaire

5-Accompagner la rénovation de l'habitat

Accompagnement du public à la rénovation durable

- Accompagnement des propriétaires occupants dans le cadre de la plateforme territoriale de rénovation énergétique d'Erdre et Gesvres « SERENHA » (Service de Rénovation de l'Habitat) pour les conseiller et sensibiliser à la rénovation énergétique et les accompagner dans leur projet de travaux (action 8 de la Stratégie DD)
 - > 287 demandes (mail, tél...)
 - > 23 ménages orientés vers SERENHA par les professionnels du territoire (entreprises et agences immobilières.)
 - > 102 visites Serenha
 - > 96 évaluations énergétiques réalisées
 - > 21 RDV de suivi de dossiers
 - > 163 contacts transférés à l'Espace Info Energie pour un premier RDV
 - > 15 dossiers transférés à SOLIHA (opérateur du Programme d'intérêt General PIG)
- · Actions auprès des entreprises et du secteur immobilier
 - Envoi d'un courrier de présentation de SERENHA auprès des notaires d'Erdre et Gesvres et des communes proches
 - Envoi d'un courrier de présentation de SERENHA auprès des agences immobilières du secteur d'Erdre et Gesvres
 - > RDV avec des professionnels du bâtiment et de la rénovation énergétique (RDV en entreprise et échange téléphonique)
- Réflexion sur l'évolution de la Plateforme de Rénovation Energétique SERENHA au regard du nouveau dispositif de financement SARE.
 - Participation à de nombreuses réunions de travail avec les partenaires de la rénovation énergétique
 - Participation au comité de pilotage organisé par l'Ademe avec un accompagnement d'Auxilia pour définir les nouvelles missions du réseau FAIRE
- Soutien et financement de l'Espace Info Energie sur le territoire d'Erdre et Gesvres pour accompagner les habitants
- Engagement d'un nouveau Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration et l'adaptation des logements privés (2020 2023) avec un objectif de 436 logements améliorés sur 4 ans
- Partenariat avec la Poste, dans le cadre du programme DEPAR (Diagnostics Energétiques Pour Améliorer la Rénovation) afin de sensibiliser les habitants de 4 communes sur la rénovation énergétique des logements et les inciter à réaliser des travaux grâce aux subventions mobilisables

Objectifs	Actions menées en 2020
	 Accompagnement des propriétaires occupants dans le cadre du Programme d'Intérêt Général 2020-2023 pour l'amélioration et l'adaptation du parc de logements privés (action 8 de la Stratégie DD) 65 logements visités (diagnostic énergétique ou ergothérapeute) avec préconisations de travaux 47 rénovations énergétiques financées, dont 40 par la CCEG et l'Anah et 7 par Action Logement 17 projets de travaux d'accessibilité et d'adaptation à la perte d'autonomie financés, dont 14 par l'Anah et la CCEG et 3 par Action Logement Accompagnement des bailleurs (privés et sociaux) à la rénovation durable Lutte contre l'habitat indigne 4 signalements de locatifs présumés non décents, dont 3 identifiés comme non décents et qui devraient faire l'objet de travaux d'amélioration
6 Dávolonnor dos	
6-Développer des projets de	Maîtrise de l'énergie sur le patrimoine public & projets publics exemplaires d'écoconstruction et éco-rénovation (action 9 de la Stratégie DD)
construction et	 Prise de compétence de la CCEG en matière de « soutien aux actions de
rénovation	maîtrise de la demande en énergie » effective depuis le 1/07/2020 et
exemplaires	intégration de la commune de Petit-Mars au 1/07/2020, douzième
dans le	commune à rejoindre le service
patrimoine public	Poursuite des activités de la mission Miss à iour des autivités énergétiques (dennées 2010)
public	 Mise à jour des suivis énergétiques (données 2019) Accompagnement de divers projets de constructions des communes
	Actions de maitrise de l'énergie réalisée en 2020 sur l'éclairage public
	 Accompagnement de la réflexion sur éclairage public solaire du parc d'activité de Belle-Etoile
	> Abaissement de la puissance d'éclairage la nuit sur les parcs
	d'activités pour réduire les consommations d'énergie • Accompagnement de divers projets de construction et rénovation
	publics par le Conseiller en Energie sur le patrimoine intercommunal :
	Assistance sur le projet de restructuration des ateliers techniques en bâtiment de bureaux : choix d'un mode chauffage adapté et installation solaire photovoltaïque (100m²) pour de l'autoconsommation totale
	 Accompagnement de l'installation de stores extérieurs sur le bâtiment du siège administratif pour correction des problèmes d'inconfort l'été Accompagnement sur la réflexion pour solutions de confort d'été sur le bâtiment de l'hôtel d'entreprise transformé en bureaux
	 Animation du réseau énergie intercommunal Réunion de fin de mandat (07/02/2020): Bilan du réseau sur le mandat actuel et travail d'identification des enjeux du prochain mandat, des interactions entre les projets communaux et la stratégie développement durable et des sujets prioritaires à traiter dans le cadre du réseau

Objectifs	Actions menées en 2020
	 Réunion de démarrage du mandat (30/09/2020) : Présentation du CEP et du Réseau Energie, proposition d'accompagnement du SYDELA pour rédiger des programmes pluriannuels de rénovation du patrimoine public, bilan de la première année de WATTY Limitation des échanges possibles via le réseau, en raison de la crise sanitaire et notamment lors du 1er confinement Mise en œuvre des actions TEPCV
	Poursuite de l'accompagnement des porteurs de projets (CCEG : mobilité sobre et renouvelable des services/élus ; commune de Saint-Mars du Désert : Rénovation de l'espace André Malraux)
	 Validation dans le cadre d'une fiche action du Contrat de Transition Ecologique (signé en 2020) de la mise en place d'un parcours de sensibilisation et d'accompagnement aux élus et techniciens sur la construction et la rénovation durable (en lien avec la démarche de structuration d'une filière éco-construction identifiée dans la GTPEC): Sensibiliser et amener les élus et les techniciens à être capable de maîtriser les différents enjeux et niveaux d'interventions dans un projet de rénovation ou de construction d'un bâtiment public durable (information actualité, législation en cours, évolution réglementaire, formations) Accompagner les élus et les techniciens dans les programmes de construction-rénovation via la rédaction d'un cahier des charges types écoconstruction – bâtiment durable Communiquer sur les rénovations et/ou constructions durables des bâtiments publics
7-Structurer une	Structuration de la filière
filière d'éco- construction/	 Mise à jour et présentation du plan d'actions à mettre en œuvre sur 2020, relatif à la structuration de la filière écoconstruction (action 10 de la
éco-rénovation	Stratégie DD) dans le cadre de la démarche GTPEC (Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences)
	 Lancement de l'action « Sensibiliser, communiquer et promouvoir l'écoconstruction et l'usage des éco matériaux auprès des maîtres d'ouvrages et des entreprises » en lien avec le FSE (Fond Social Européen): Rencontres des 57 entreprises du bâtiment du territoire et de 4 groupements d'entreprises du territoire Réalisation de deux newsletters en Février et Avril 2020 transmises aux 74 entreprises RGE du territoire Lancement et co-organisation du projet de forum ECOLABS'2020 (annulation/report 2021 COVID 19)

Objectifs	Actions menées en 2020
	 Lancement de l'action « Créer un pôle d'innovation et de formation à l'écoconstruction » en lien avec le FSE : ➤ Organisation d'une rencontre apprenante autour d'une problématique et d'un fournisseur : « Etanchéité à l'air – Fournisseur SIGA » (20 Mars 2020 – Annulé COVID19) ➤ Mise en place de formation sur le territoire Erdre et Gesvres : Cycle formation RGE « Devenir garant de la rénovation énergétique des logements Durée 3 jours : Cycle 1 : Décembre 2019 Nort sur Erdre 4 entreprises Cycle 2 : Mars 2020 GDF – 12 entreprises Structure formation porteuse IDEE Nantes Cycle formation QUALIPAC (Mai 2020 – Annulé COVID19) Structure formation porteuse IDEE Nantes Cycle formation QUALIPAC (Mai 2020 – Annulé COVID19) Structure formation porteuse IDEE Nantes
	 Poursuite de l'action « Accompagner la maîtrise d'ouvrage public dans l'écoconstruction » en lien avec le FSE : Accompagnement de la Commune de Casson dans la définition des besoins et enjeux du projet de la salle polyvalente pour la rédaction du règlement de consultation pour la consultation de l'équipe de maîtrise d'œuvre Participation aux réflexions pour le projet de centre de ressources de Nort sur Erdre (CCEG) Intégration du groupe RESECO (Réseau Grand Ouest sur la commande publique et Développement Durable)
	 Lancement de l'action « Identifier les acteurs locaux et régionaux, les potentiels et les débouchés des éco-matériaux (biosourcé, géo sourcé et les produits du recyclage) » en lien avec le FSE Intégration de réseaux régionaux sur la construction durable : Novabuild, Atlanbois, Construction passive en Pays de la Loire et Ambassadeurs des Matériaux Biosourcés des Pays de la Loire, Qualibat Loire Atlantique, Association Nationale des Professionnels de la Terre Crue (AsTERRE), FDCIVAM (Filière paille et chanvre) Lancement du recrutement d'un nouveau chargé de mission écoconstruction en 2020, animateur de la démarche et à ce titre interlocuteur des acteurs, tant au sein de la collectivité qu'à l'externe (arrivée en février 2021)

\sim	
()h	IDCtite
$\mathcal{O}_{\mathcal{O}}$	ectifs

Actions menées en 2020

Enjeu III - Développer l'agriculture et l'alimentation durable

8-Développer une agriculture durable

Stratégie Agricole Territoriale

- Co-construction de la stratégie agricole territoriale (action 11 de la Stratégie DD)
 - Engagement d'une concertation agricole pour l'élaboration de la stratégie avec inscription d'une fiche action dédiée dans le Contrat de Transition Ecologique :
 - Organisation de temps d'échange dans les communes en présence de l'élue dédiée à l'agriculture et l'alimentation et l'ensemble des agriculteurs de la commune
 - Objectif des rencontres : avoir un contact direct avec la profession agricole pour connaître les conflits qui peuvent exister sur le terrain, présenter l'accompagnement possible de la commune et de la CCEG sur les projets agricoles
 - o 5 rencontres organisées en 2020 (le reste en 2021)
- Convention partenariale Erdre et Gesvres Chambre d'Agriculture : accompagnement des cédants pour assurer le maintien de l'activité agricole
 - 20aine d'agriculteurs accompagnés par la chambre d'agriculture pour faire le point sur le projet de transmission
 - > 3 agriculteurs inscrits dans le Répertoire Départ Installation
- **Défrichage** pour maintenir l'activité agricole
 - 2 groupes de travail constitués à Héric et Grandchamp-des-Fontaines suite à des visites de terrains pour identifier les zones en friches et celles qui avaient du potentiel pour de la création d'exploitation
 - ➤ 1 terrain en cours d'acquisition sur une zone afin d'avoir une meilleure force de négociation avec les propriétaires aux alentours
 - Modification du dispositif friche : début 2020 augmentation de la subvention friche et réflexion sur une nouvelle convention avec les partenaires (SCIC NN et la chambre d'agriculture) concernant la répartition des rôles et aussi les critères d'attribution de la subvention

9-Développer une alimentation de qualité et de proximité

Projet Alimentaire Territorial

- Poursuite de la mise en œuvre des actions du Projet Alimentaire Territorial : le PAT (action 12 de la Stratégie DD)
- Accompagnement à la rédaction des marchés publics de la restauration scolaire :
 - Accompagnement individuel pour les 5 communes renouvelant leurs marchés en septembre 2020, qui avaient déjà participé à la formation en 2019 :
 - Organisation de temps individuels avec le GAB44 et la CCEG avec chaque commune pour les aider à intégrer les objectifs de la loi EGAlim (approvisionnement de qualité)

Objectifs	Actions menées en 2020
Objection	
	 Participation aux commissions scolaires pour certaines, et pour la commune de Petit-Mars, présence de la CCEG et du GAB44 pour le choix de la Société de Restauration Scolaire à la suite de la publication du marché 1 journée de formation organisée par le GAB44 sur la rédaction des marchés publics avec 5 communes de la CCEG qui renouvellent en septembre 2021 leurs marchés, impossibilité de réaliser en présentiel les deux dernières sessions qui seront remplacées par des temps plus court en visioconférence
	Accompagnement des communes dans le suivi des marchés publics par le GAB44 :
	 Nouvelle action intégrée au PAT : réalisation du suivi par le GAB 44 des marchés publics des communes afin de vérifier que les niveaux d'approvisionnement indiqués dans le marché public sont respectés par la Société de Restauration Collective 3 communes volontaires pour cette action en 2020 avec un démarrage de l'action prévue en 2021 Décision de la commune de Saint-Mars du Désert (qui est en régie et non pas en délégation) d'utiliser le suivi du GAB44 pour faire un état des lieux de leurs approvisionnements avant
	de se lancer dans la rédaction d'un marché public
	Mise en place de Formations cuisiniers
	 1 formation réalisée par la Chambre d'Agriculture à destination des cuisines d'Erdre et Gesvres en 2020, avec trois sessions, à la cuisine centrale de Treillières (6 communes participantes) Objectif de la formation : l'intégration des nouveaux enjeux de la restauration collective dans la cuisine (légumineuse, moins de viande, produits locaux, pâtisserie fait maison). Clôture de la formation par la visite de la cuisine par les élus de la
	commune et de la CCEG
	Organisation de temps de sensibilisation sur l'agriculture et
	alimentation durable
	Animation auprès des scolaires par le GAB44
	 13 animations auprès des scolaires organisées en 2020 sur la CCEG, avec des temps au sein des classes pour une partie sensibilisation à l'alimentation, 1 visite dans une ferme labellisée en agriculture biologique du territoire
	Organisation de visite de site destinés à l'installation par CAP44 1 visite de site organisée en juin 2020 avec la présence d'une dizaine.
	1 visite de site organisée en juin 2020 avec la présence d'une dizaine de porteurs de projets
	Contrat de Transition Ecologique
	 Réalisation des deux actions inscrites au Contrat de Transition Ecologique en 2020
	Loologique on 2020

Objectifs	Actions menées en 2020
	 Réalisation de l'étude Sensibio : étude des freins et leviers à la transition vers l'agriculture biologique par le GAB44 Réalisation de cette étude qualitative auprès d'une trentaine d'agriculteurs de la CCEG, dans le cadre du CTE Objectif : avoir une photographie de la position des agriculteurs sur ce mode de production afin d'orienter au mieux les actions pour les années à venir. Etude réalisée également à Nantes Métropole permettant un travail collaboratif entre les deux collectivités et une analyse commune Réalisation d'un guide des producteurs locaux Contexte : poursuite d'un travail initié par le Conseil de Développement Erdre et Gesvres sur la transition agricole et alimentaire, qui avait fléché la réalisation d'un guide des producteurs à destination des habitants du territoire Recrutement d'une stagiaire pendant 6 mois pour la réalisation du guide qui sortira début 2021 Réalisation en 2020 d'un questionnaire à destination des habitants (1400 réponses) pour la réalisation du cahier des charges, les visites de terrain et la rédaction du guide Réalisation d'une campagne d'affichage avec une photographe professionnelle qui a effectué 12 portraits d'agriculteurs en 2020 afin de communiquer le guide mais aussi sur le métier d'agriculteur Mise en ligne d'un site internet prévue début 2021 avec des informations sur l'agriculture et l'alimentation et sur le guide Accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire 1 commune accompagnée sur le gaspillage alimentaire en restauration collective par le service Déchets de la CCEG (semaine de pesées Nort sur Erdre)
10-Lutter contre	 Sensibilisation/accompagnement Organisation en effectif réduit d'un atelier par la MSA sur la thématique
alimentaire	de l'alimentation, dans le cadre des activités du CLIC
44 Avefere	Enjeu IV - Développer l'offre de mobilité durable
11-Aménager le territoire pour favoriser la mobilité durable	 Aménagements cyclables Poursuite des études de faisabilité, négociation et acquisition foncière pour la réalisation d'itinéraires cyclables d'intérêt Communautaire (action 14 de la Stratégie DD) 11 822 m2 acquis en 2020 pour l'aménagement de liaisons douces sur Grandchamp des Fontaines et Treillières Démarrage d'une action inscrite dans le CTE signé en 2020 pour accélérer la réalisation des continuités cyclables d'intérêt communautaire Coopération avec les territoires voisins sur la mobilité : réalisation d'itinéraires cyclables entre la Communauté de communes Erdre et Gesvres et Nantes Métropole Coopération avec la Communauté de Communes de la Région de Blain pour développer les liens vélo

Objectifs	Actions menées en 2020	
12-Favoriser la	Plan vélo	
pratique du vélo	 Poursuite de la Mise en oeuvre du Plan Vélo avec 3 axes principaux : Aménager et partager le territoire Développer l'offre de service Soutenir et accompagner la pratique du vélo pour tous Renforcement du service de location de vélos à assistance électrique Véloce (action 17 de la Stratégie DD) Service proposé à l'ensemble des actifs et personnes en recherche d'emploi sur le territoire 5 vélos à assistance électrique cargo arrivés en janvier 2020 (3 familiaux et 2 professionnels) 150 vélos (acquisition de 70 vélos supplémentaires en 2020) 	
13-Favoriser la	<u>Co-voiturage</u>	
pratique du	Renouvellement de l'adhésion à Ouest Go (plateforme publique de	
covoiturage	mise en relation des covoitureurs) pour encourager et animer le co-	
	voiturage sur le territoire	
	Validation de l'expérimentation d'un dispositif de récompense des	
	comportements vertueux, notamment le covoiturage en lien avec Ouestgo (action 30 de la Stratégie DD)	
	 Inscription de cette action dans le CTE signé en 2020 	
14-Améliorer	Transports collectifs	
l'offre de	Poursuite de l'expérimentation sur l'amélioration de la desserte Lila	
transports en	premier du parc d'activité de Ragon pour les employés habitant sur la	
commun	Métropole (action 20 de la Stratégie DD)	
	Gestion du transport scolaire	
	4 850 élèves utilisateurs	
	> 77 cars	
	1 575 000 kilomètres parcourus en transport scolaire	
Enjeu V - Dével	opper la production et la consommation des énergies renouvelables	
15- Développer	Développement de l'énergie solaire photovoltaïque sur patrimoine bâti public	
les projets	(action 22 de la Stratégie DD)	
individuels et	• Accompagnement des projets d'énergies renouvelables sur le	
collectifs	patrimoine public dans le cadre du Conseil en Energie Partagé	
citoyens, privés	> 11 nouveaux projets en cours de production d'énergies	
et publics de production	renouvelables sur des bâtiments publics (communes et CCEG)	
et/ou	dont une troisième centrale solaire photovoltaïque (100m2) pour la	
consommation	CCEG sur le nouveau bâtiment de la mobilité (ancien ateliers techniques)	
d'énergies	 Validation de plusieurs projets publics d'ombrières sur parking 	
renouvelables	avec production d'énergies photovoltaïques, dans les communes,	
	en partenariat avec le SYDELA	
	 Réflexion initiée avec le SYDELA sur l'aménagement d'ombrières sur 	
	les parkings des centres aquatiques avec production solaire	
	photovoltaïque (patrimoine CCEG)	
	> 1 projet de réseau de chaleur bois énergie à l'étude accompagné	

Objectifs Actions menées en 2020 Production de biogaz • 1 subvention forfaitaire de 2500€ accorde d'une étude de préfaisabilité d'un proje	-
1 subvention forfaitaire de 2500€ accorde d'une étude de préfaisabilité d'un proje	-
d'une étude de préfaisabilité d'un proje	-
regroupant une dizaine d'exploitants agrico	et concetti de incuiamon
i regroupant une dizame d'exploitants agnot	oles (action 21 de la Stratégie
DD)	
1 projet de méthanisation accompagné p	par Copmétha sur le territoire
d'Erdre et Gesvres (action 21 de la Straté	égie DD)
Projets citoyens d'énergies renouvelables	
Renouvellement de l'adhésion à ECPDL ((Energies Citoyennes en Pays
de Loire) et participation au réseau	
Démarrage du dispositif d'animation et	t de conseil pour sensibiliser,
faire émerger et accompagner les p	projets collectifs citoyens
d'énergies renouvelables sur la CCEG (ac	ction 21 de la Stratégie DD)
Signature d'un marché public et conver	ntionnement avec ECPDL pour
la réalisation de cette mission	
> 1 subvention de 7 000 euros accor	rdée par l'ADEME pour cette
mission	
> 2 collectifs citoyens accompagnés e	
Vigneux Tournesoleil, qui a permis d'a	
du projet d'installation d'une centrale	
kWc sur la toiture du restaurant scola	•
l'autoconsommation collective, projet	• •
Vigneux de Bretagne et le collectif citor Cadastre solaire	yens vigneux roumesoleii
	on place à venir d'un codestre
Partenariat avec le SYDELA pour la mise colaire sur le territoire d'Endre et Geovres	•
solaire sur le territoire d'Erdre et Gesvres photovoltaïque (action 21 de la Stratégie	
> Inscription de l'action dans le CTE	: 00)
Formation à l'outil, réflexion sur l'anima	ation qui sera proposée auprès
des différents publics	ation dui sera proposee aupres
➤ Livraison prévue pour 2021	
16-Soutenir la Poursuite de la réflexion sur la filière bois	
filière bois- Regroupement et intégration de deux action	ions de la Stratégie DD (action
énergie 7 sur la charte forestière et action 23 su	•
énergie) au sein d'une seule et même fi	
action en faveur d'une gestion durable de	
Travail avec le département et Nantes Mér	
à un appel à projet de l'Agence de l'eau si	
de développer la gestion durable de la hai	•
une étude de débouchés (candidature non	
Participation au projet d'Atlanbois d'	•
d'accompagnement des collectivités pou	_
construction bois (en lien avec le chargé d	
pour lequel la CCEG serait territoire d'expe	• 1

\sim	
()h	ectifs
$\mathcal{O}_{\mathcal{O}}$	CCIIIS

Actions menées en 2020

Enjeu VI - Favoriser le changement de comportements

17- Développer les démarches inter- entreprises en faveur du développement durable

Mobilité durable

- Démarrage d'une action inscrite dans le Contrat de Transition Ecologique signé en 2020 : la réalisation d'un **Plan de Mobilité Inter-entreprises**
 - Objectif : projet qui vise à réaliser des plans de déplacements interentreprises et mobiliser les entreprises des parcs d'activité en vue de modifier les parts modales sur les trajets domicile travail
 - Réalisation d'une enquête sur toute la zone Erette Grand'haie en février / mars 2020 et 6 entreprises auditionnées pour interview qualitative

18-Sensibiliser, informer, partager des pratiques pour changer les comportements

Prévention des déchets

- Redevance incitative pour encourager la réduction des déchets
 - Décision de maintien des tarifs 2020 en 2021 pour la redevance incitative
- Poursuite de la mise en œuvre du Plan local de prévention des déchets (action 27 de la Stratégie DD)
 - > 690 participants aux 37 formations / stands grand public proposés soit
 - 33 formations, réalisation en visioconférence de certaines formation compostage
 - 1 animation réduction déchets verts
 - o 3 stands de sensibilisation à réduction déchets à la Recyclerie
- Extension des consignes de tri à partir du 4 janvier 2021
 - Changement des circuits de collecte
 - Courrier adressé dans tous les fovers avec calendrier
 - Évolution des supports de communication
- Réalisation d'une enquête à destination du grand public pour connaître leur utilisation des supports de communication proposés par la CCEG (courrier accueil nouveaux arrivants, mémo tri, site internet, document joint à la facture, signalétique en déchèterie, envoi de mailing...)
 - Identification des améliorations à apporter, des supports à créer...
 - ➤ Plus de 1000 réponses
- Poursuite du programme de sensibilisation au tri et à la prévention des Déchets auprès des scolaires
 - > 36 classes sensibilisées
 - Pas de rallyes citoyens en 2020 dans les collèges du territoire en raison du contexte sanitaire

<u>Déchèterie</u>

- Poursuite de l'expérimentation de tri du plâtre à la déchèterie de Grandchamp des Fontaines
- Poursuite de la démarche de compactage en déchèterie permettant de limiter le nombre de rotations, sur une partie des bennes et matériaux (déchets verts, tout-venant, cartons, bois)

Objectifs Actions menées en 2020 Compostage Soutien au compostage partagé (collectif) Réflexion sur la promotion du compostage partagé et notamment sur les actions communes avec la personne maître composteur recrutée par le SMCNA Poursuite de l'accompagnement des sites de compostage partagé : 7 entre voisins et 9 en restaurant scolaire (dont 1 nouveau à Les Touches) Soutien au compostage individuel > Formation au compostage individuel avec remise d'un composteur aux participants 500 personnes formées en 2020 o Réalisation en visioconférence de certaines formation compostage o Décision de reconduire cette action en 2021, évolution des modalités (2 lieux de formation, 4ème mercredi de chaque mois...) Réduction des déchets verts pour limiter leur apport en déchetterie Campagnes d'affichage en février sur l'aide à la location broyeurs à végétaux et sensibilisation du grand public via le guide "Mon jardin zéro déchet" Aide à la location de broyeurs à végétaux en partenariat avec le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique > 156 bons utilisés en 2020 (en moyenne sur le SMCNA, 64% des bons demandés sont utilisés) Lutte contre le gaspillage alimentaire Participation au Projet Alimentaire de Territoire Eau et milieux aquatiques Actions de sensibilisation et de formation pour l'amélioration de la qualité de l'eau (action 32 de la Stratégie DD) Poursuite de la démarche de mobilisation d'un groupe de riverains à Nort-sur-Erdre, pour accompagner le projet d'aménagement de l'ouvrage de Vault Qualité de l'air Renouvellement de l'adhésion à Air Pays de Loire pour développer des actions d'amélioration de la qualité de l'air Validation de l'organisation d'une formation en interne auprès de 15 agents de la CCEG sur la qualité de l'air intérieur prévue initialement en 2020, et qui a dû être reportée à 2021 en raison de la crise sanitaire

sanitaire

Annulation de l'évènementiel "sensibilisation du grand public à la qualité de l'air intérieur" prévue pour le salon des Ecolabs en raison de la crise

Objectifs	Actions menées en 2020	
-	Economie d'énergie	
	 Poursuite du déploiement du dispositif WATTY à l'école (portage CCEG en partenariat avec les communes volontaires, animation par l'association Alisée) qui consiste à mettre en place un parcours de sensibilisation et formation aux économies d'énergie auprès du public scolaire : 5 communes participantes et engagement pour 2 années scolaires 11 écoles concernées pour 26 classes Financement du défi Famille à Energie Positive sur le territoire d'Erdre et Gesvres en partenariat avec l'Espace Info Energie 2 équipes et 18 foyers participants 	
19- Développer	Projet d'administration	
19- Développer l'éco- exemplarité des collectivités		
	 Chambre qui devait aboutir fin 2020, Démarche de modernisation des relations aux publics qui devait connaitre un nouveau développement en 2020 après avoir été mis en veille en 2019 pour des raisons de priorisation de l'action des services sur d'autres thématiques Actions du projet d'administration, du plan managérial, et du plan de prévention des RPS qui n'ont pas pu être menées en 2020 seront réévaluées en 2021 pour être reprogrammées en fonction de la sortie de crise sanitaire 	

Objectifs	Actions menées en 2020
	 Commande publique responsable Poursuite de la réflexion sur la constitution d'un service commun "commande publique"
	 Organisation d'un service d'assistance à la mobilisation des clauses sociales dans les marchés publics (janvier à novembre 2020) 32 932 heures réalisées dans le cadre des clauses sociales 116 bénéficiaires 85 entreprises concernées Accessibilité
	 Actions de mise en accessibilité dans les bâtiments d'Erdre et Gesvres issues de l'Agenda d'Accessibilité Programmée de la CCEG : réalisation et suivi (en partenariat avec le service technique) Réalisation de diagnostics par un organisme de contrôle dans chaque bâtiment afin d'établir les attestations d'accessibilité Démarche de réduction de déchets en interne Interruption de la démarche d'expérimentation avec un groupe de 6 agents volontaires pour tester le « lombricompostage » à domicile en raison du contexte sanitaire (démarche qui sera relancée en 2021) Compostage des bio-déchets du siège administratif Mobilité
	 1 nouvelle acquisition d'un véhicule électrique en 2020 portant le parc de la CCEG à 2 véhicules GNV (Gaz Naturel pour Véhicule), 6 véhicules électriques 6 bornes de recharges 2 vélos à assistance électrique mis à disposition des agents Suivi de la consommation des véhicules réalisé, dans le cadre du Conseil en Energie Partagé Plan de Déplacement d'Administration de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres Mise à disposition de deux vélos à assistance électrique pour les agents

Enjeu VII - Soutenir les initiatives en faveur du développement durable

20-Favoriser l'économie collaborative, la réutilisation et le réemploi

Réutilisation et réemploi

- Poursuite de l'étude de définition du futur centre de ressources de Nort sur Erdre
- Information/communication sur la recyclerie de Nort sur Erdre
 - Modification des jours de la collecte des objets recyclerie en déchèterie
- Expérimentation don de bois de chauffage issu des déchèteries sur le site de Treffieux par le SMCNA
 - > 8 demandes sur la CCEG soit 5 tonnes données
- Expérimentation d'une semaine de don de matériel et matériaux de bricolage à la déchèterie de Grandchamp des Fontaines (animée par le SMCNA)

Objectifs	Actions menées en 2020
21-Favoriser la	Participation au programme Transition Energétique et Sociétale en
mise en œuvre	partenariat avec le CD d'Erdre et Gesvres
de projets	Territoire d'expérimentation dans le cadre du programme de
collectifs en faveur du	recherche
développement	> Objectif: favoriser les conditions d'émergence et de
durable	développement de projets de transition énergétique, portés par des collectifs (entreprises, agriculteurs ou associations), en les articulant avec des politiques publiques territoriales engagées, et avec en visée l'évolution des modes de vie (habiter, se déplacer, se nourrir)
	 Interventions extérieures dans le cadre du programme TES Intervention CCEG aux assises de l'énergie à Bordeaux en 2020 Intervention CCEG aux rencontres TEPOS au Mené en 2020
	 Formations internes dans le cadre de TES Organisation et animation d'un séminaire DGS (des communes de la CCEG) par l'équipe de coordination TES "se préparer ensemble à gérer les transitions" en 2020 Participation du président, DGS et VP en charge du DD à une session de formation du collège des transitions sociétales
	 Participation à l'action-recherche du programme Transition énergétique et sociétal et réflexion sur l'évolution du Conseil de Développement Participation au comité de suivi TES du territoire, et au collectif des acteurs
	Soutien aux initiatives en faveur des transitions et projet de création d'une Fabrique (action 37 de la Stratégie DD)
	Poursuite de la réflexion sur le soutien aux initiatives en partenariat avec le Conseil de Développement
	 Organisation de 2 réunions sur le projet de préfiguration d'une Fabrique destinée à soutenir les initiatives et rencontres de 3 porteurs de projets Projet mis en attente et qui nécessite une meilleure appropriation par les services et les communes. Démarche qui sera relancée différemment en 2021 Participation à un groupe de travail tiers-lieux (3 réunions) Partage d'expériences (Conseil de Développement) avec le territoire de Redon sur le repérage des initiatives
	 Conseil de Développement (CD) 62 adhérents (dont 26 femmes et 44 actifs) et un réseau de 1300 personnes du territoire 1 nouveau Conseil d'administration et 1 nouvelle présidence avec 3 coprésidents

Objectifs Actions menées en 2020 Participation à 12 projets ou instances du territoire : Contrat de Transition Ecologique, Gestion des Emplois et compétences territoriales, Projet alimentaire territorial, Contrat local santé, Plan local d'urbanisme intercommunal, Programme d'action-recherche Transition énergétique et sociétale, Programme Leader Canal Erdre et Loire, Commission intercommunale d'accessibilité, Conseil de vie sociale du CLIC, Résidence artistique Travelling sur la mobilité. Tiers lieu de Saint Mars du désert, Projets de participation citoyenne de la commune de Sucé sur Erdre (17 en 2019) 1 document qui retrace toute la dynamique citoyenne qu'a conduit le Conseil de développement sur la Transition alimentaire et agricole entre 2018 et 2020. 1 carte collaborative des informations et initiatives solidaires aux habitants et aux acteurs socio-économiques pour faire face à la crise sanitaire Covid 19 > 156 informations utiles et initiatives solidaires recueillies au 1er confinement (97 "alimentation locale" dont 32 producteurs, 37 "entraide", 6 "médical/soin", 16 "autres") > 170 au 2nd confinement (66 "alimentation locale", 68 "restauration à emporter", 31 "click & collect", 23 "entraide", 5 "médicale/soins", 5 "autres liens/ressources/cartes utiles", 14 "divers") 1 soirée de partage sur le confinement et le déconfinement : « Paroles de déconfinés » 1 co-animation d'une soirée sur la mobilité sous forme de débat mouvant avec les services Culture et mobilité de la CCEG et la Compagnie artistique Alice 1 participation à la délégation de 12 CD lors de la « Journée dialogue civil : Quelle relance pour la France ? » à l'Assemblée Nationale, organisée par Président de l'Assemblée Nationale pour le Président de la République. 1 participation au projet inter CD de la CNCD-Coordination Nationale des Conseils de Développement, "Comment accélérer et amplifier la mobilisation des citoyens et des acteurs pour le climat ?" 100 lycéens de Nort sur Erdre mobilisées sur la question de l'eau 1 nouvelle plaquette et 1 nouvelle vidéo de présentation du CD 1 présidence de l'association du réseau 44 des CD 22- Développer la Contrat de Transition Ecologique coopération en Signature du Contrat de Transition Ecologique (en février 2020) en faveur du élargissant les partenariats avec l'Etat et les acteurs locaux pour aller plus développement loin sur la réalisation de certaines actions de développement durable avec durable un fil rouge "développer les coopérations pour accélérer les transitions" 11 actions inscrites dans le CTE ➤ 6 actions du CTE vont dans le sens de la coopération entre acteurs et le projet de Fabrique est emblématique de ce point de vue 7 actions démarrées en 2020

Objectifs Actions menées en 2020 Réponses à des appels à projets ou dépôts de demandes de subventions pour obtenir les financements fléchés dans le CTE : Dossier FEADER pour la charte forestière > Demande de subvention obtenue auprès de l'Ademe pour l'étude fondation Rédaction d'une réponse à un AMI Fabrique de l'Etat, qui ne sera finalement pas déposée (nombreux échanges avec les services de l'Etat) Développement de partenariats avec les territoires voisins Poursuite du plan d'actions du pôle métropolitain 2017/2020 auquel adhère la CCEG, avec plusieurs thèmes prioritaires : Mobilité et transport à la demande avec la CCRB dans le cadre d'une délégation avec la région > Accompagnement opérationnel aux projets urbains > Protection de l'environnement Développement économique Participation en 2020 aux réunions préparatoires du nouveau plan d'actions et aux ateliers du pôle sur le thème aménagement et transitions 2040 > Poursuite de la réflexion autour du projet "Grandes Toitures Photovoltaïque" Poursuite de la mise en œuvre de services mutualisés avec la CCRB et la CCRN dans un esprit de collaboration et d'efficience de l'action publique > Service unifié **SIG** (Système d'Information Géographique) : poursuite des missions du Service > Pays touristique/ EPIC Erdre Canal Foret : poursuite du plan d'actions de promotion touristique à partir du financement apporté par la taxe de séjour instaurée à l'occasion de sa création. Ce programme a toutefois connu un point d'arrêt du fait de la crise sanitaire Fonctionnement du service commun instruction du droit des sols : 3 346 actes d'urbanisme instruits dans le cadre du service commun ADS, avec 66 % des dossiers instruits sur le territoire d'Erdre et Gesvres Suivi du programme leader avec la CCRB, la CCRN et la CCES → 4 dossiers accompagnés dans le cadre du programme LEADER. > 147 928.39 € de montant prévisionnel de subvention Montant moyen de dossier : 24 654.17 € Poursuite du fonctionnement du CLIC avec la CCRB > 1 788 nouveaux dossiers de demandes > 997 personnes aidées ➤ 12 368 entretiens (physiques, téléphoniques, courriers, courriels)

> 83 gestions de situations complexes

128 personnes en situation de handicap accueillies

Objectifs	Actions menées en 2020
	 > 115 évaluations à domicile réalisées pour les caisses de retraite > Ateliers en effectif réduit maintenus en 2020 9 participants aux ateliers numériques 6 participants pour l'atelier alimentation (MSA), 8 participants sur l'atelier "prévention mémoire" (MSA) 1 atelier vitalité annulé
	 Coopération en interne (CCEG) Encadrement d'une apprentie au sein du service DD, sur le thème du développement de la coopération (changement d'affectation fin 2020 vers le service mobilité pour cause d'impossibilité de mettre en place les actions prévues compte tenu de la crise sanitaire) 1 démarche de projet visant à créer 1 nouveau service commun (Commande publique) 10 collectivités adhérentes au service commun informatique en 2020 avec l'arrivée d'une onzième collectivité début 2021

Enjeu VIII- Mettre en œuvre, suivre et évaluer la stratégie de Développement Durable

23- Planifier, garantir la participation, suivre la mise en œuvre, évaluer

Participation, mise en œuvre et suivi

- Proposition de la CCEG fin 2020 pour venir présenter la Stratégie de Développement Durable auprès des nouveaux élus et agents des 12 communes
 - > 12 réunions proposées en 2020 sur le premier trimestre 2021
- Délibération pour la création du comité de suivi de la Stratégie de Développement Durable
 - Vice-Présidents et agents concernés par les axes thématiques de la Stratégie DD
 - > 2 élus communaux (conseillers municipaux ou conseillers communautaires)
 - Partenaires : SYDELA, AIR PAYS DE LOIRE, DDTM44, Conseil de Développement
- Réflexion en interne sur la constitution d'un réseau Développement Durable entre les communes et la CCEG pour faciliter la mise en œuvre des actions de la Stratégie DD (binôme élu/agent)
- Réflexion en interne sur la construction d'un dispositif de suivi/évaluation de la nouvelle Stratégie de Développement Durable qui reste à finaliser
 - Volonté de développer des outils de suivi et d'évaluation complémentaires et/ou communs, entre les différents documents de planification stratégiques (Plan Climat Air Energie Territorial, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Plan Global de Déplacement avec la création d'un observatoire de la mobilité, Plan Local de l'Habitat...)
- Rédaction et présentation du rapport annuel de Développement Durable pour rendre compte de l'action menée en matière de Développement Durable

ANNEXE 1 : CHIFFRES CLES DU RAPPORT DE DEVELOPPEMENT DURABLE 2020

La fiche ci-après présente un bilan chiffré des actions menées par la communauté de communes en 2019, sur les enjeux de développement durable :

- > Bilan en matière d'aménagement et d'environnement
- > Bilan en termes de modes de consommation et production responsables
- > Bilan en matière socio-économique
- > Bilan sur la citoyenneté responsable et participative

Chiffres clés - rapport de développement durable 2020

1. Bilan en matière d'aménagement et d'environnement

Aménagement et foncier

- > Maintien des terres agricoles
 - 6 préemptions réalisées en 2020 par le Département dans le cadre du PEAN
 - 1 subvention de 1500 € attribuée pour défrichage en 2020
 - 1 Utilisation du droit de priorité sur les parcelles incluses à l'ex AGO
- Gestion du foncier
 - 5 parcelles acquises, soit 42 929 m² pour l'extension du parc d'activités IV NATIONS
 - 11 822 m2 acquis pour l'aménagement de liaisons douces sur Grandchamp des Fontaines et Treillières
 - 2 reventes foncières réalisées en 2020 dans le cadre du portage foncier (sur les communes de Vigneux de Bretagne et les Touches)
 - 1 cession foncière de l'ancien site de la déchèterie de Nort sur Erdre

<u>Urbanisme</u>

- > Plan Local d'Urbanisme Intercommunal
 - Modification n°1 approuvée après l'organisation d'une enquête publique en 2020
 - 117 remarques faites dans le cadre de l'enquête
 - Plus de 1120 visites sur le registre dématérialisé
 - > Structuration d'un accompagnement en Ingénierie urbaine :
 - 2 accompagnements des communes à la réalisation de projets urbains en 2020 (Héric et Fay-de-Bretagne)

Préservation de l'environnement et de la biodiversité

- Assainissement Non Collectif (missions du service)
 - Pas de données 2020 (impact sanitaire) sur les rencontres techniques et/ou administratives (351 en 2019)
 - 357 examens de contrôle préalables à la conception et à l'implantation d'un assainissement individuel dont 64 avis mairie sur des projets d'urbanisme (334 examens en 2019)
 - 268 vérifications de bonne exécution des travaux (236 en 2019)
 - 354 visites périodiques de bon fonctionnement (353 en 2019)
 - 317 visites de contrôle d'installation existantes réalisées dans le cadre de cessions immobilières (309 en 2019)
 - 187 interventions commandées et réalisées par le prestataire ALTEA pour des prestations de vidange des assainissements individuels
- > Aide financière pour la réhabilitation des assainissements individuels (programme CCEG)
 - · Programme en cours
 - o 22 dossiers déposés et éligibles (25 en 2019)
 - o 23 dossiers finalisés (18 en 2019)
 - o Subvention forfaitaire de 3000 € par dossier
 - o Subvention totale versée de 69 000 € (54 000 € en 2019)
- Aide financière pour la réhabilitation des assainissements individuels (programme CCEG-Agence de l'Eau Loire Bretagne)
 - Programme en cours
 - o 37 travaux de réhabilitation effectués (44 en 2019)
- > Campagne d'arrachage des végétaux exotiques aquatiques envahissants sur l'Erdre
 - 4 tonnes de Jussie arrachée (4 en 2019)

Eaux et Milieux Aquatiques

- > Poursuite du programme d'actions Erdre Amont 44
 - 5,4 kilomètres de boisement de berge sur l'Erdre restaurés en 2020
 - Finalisation de travaux de restauration du lit mineur sur 340 mètres linéaire, par recharge sédimentaires avec 650 tonnes de cailloux
 - 2 gros ouvrages hydrauliques aménagés en 2020 pour la remonté des poissons (espèce cible : l'anguille)
 - Comblement d'un ancien plan d'eau de 350 m² envahis par la Jussie et aménagement de fascines d'hélophytes et plantations
- 1 étude de conception d'un sentier d'interprétation sur le ruisseau du Houssais, démarrée en 2020

Energie

- Conseil en Energie Partagé et maîtrise des consommations énergétiques
 - 13 collectivités adhérentes (12 collectivités en 2019)
 - 11 nouveaux projets en cours de production d'énergies renouvelables sur bâtiments publics dont une troisième centrale pour la CCEG sur le nouveau bâtiment de la mobilité
 - 100% d'énergies renouvelables (garanti) dans les contrats de fourniture d'électricité
- Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique « SERENHA »
 - 287 demandes (mail, tél...) (264 en 2019)
 - 23 ménages orientés vers SERENHA par les professionnels du territoire (entreprises et agences immobilières) (12 en 2019)
 - 102 visites Serenha (142 en 2019)
 - 96 évaluations énergétiques réalisées (104 en 2019)
 - 21 RDV de suivi de dossiers
 - 163 contacts transférés à l'Espace Info Energie pour un premier RDV (61 en 2019)
 - 15 dossiers transférés à SOLIHA (opérateur du Programme d'intérêt General PIG) (22 en 2019)

Transitions

- > PCAET et Stratégie de Développement Durable
 - 1 comité de suivi constitué
 - 12 réunions fixées avec les communes pour présenter la stratégie et échanger sur les projets municipaux en matière de développement durable
- > Contrat de Transition Ecologique
 - 1 signature officielle
 - 11 actions contractualisées
 - 1 réunion du comité technique
 - 1 réunion du Comité de pilotage organisée pour le suivi et la mise en œuvre des actions
 - Lancement de 7 actions en 2020
- Participation au programme Transition Energétique et Sociétale
 - 1 collectif des acteurs
 - 1 séminaire
 - 3 réunions de travail "tiers-lieux"
 - Participation au comité d'administration, participation à 1 jury de recrutement
- > Repérage des initiatives et création d'une Fabrique de territoire
 - 3 rencontres de porteurs de projets (initiatives)
 - 2 réunions de travail Fabrique puis mise en attente du projet
- Sensibilisation et acculturation
 - 1 séminaire DGS "se préparer ensemble à gérer les transitions"

Mobilité

- Service de location de vélo à assistance électrique Véloce
 - 150 vélos à assistance électrique (80 en 2019)
 - 5 vélos à assistance électrique cargo arrivés début 2020 (3 familiaux et 2 professionnels)
- > Transports scolaires
 - 4 850 élèves utilisateurs (4 690 utilisateurs en 2019)
 - 77 cars (76 en 2019)
 - 1 575 000 kilomètres parcourus en transport collectif (1 327 422 kms en 2019)

2. Bilan en termes de modes de consommation et production responsables

Production d'énergies renouvelables

- > Production et consommation d'énergie photovoltaïque Conseil en Energie Partagé
 - 20 projets d'énergie solaire photovoltaïque sur patrimoine public accompagnés en partenariat avec le Sydela dont 11 nouveaux projets
 - 100 m2 d'installation solaire photovoltaïque sur le bâtiment C (bâtiment mobilité) avec autoconsommation individuelle totale de l'énergie produite sur ce bâtiment, le Siège et les véhicules électriques
 - 1 cadastre solaire à l'étude, en collaboration avec le Sydela qui sera livré au printemps 2021
 - 1 projet de réseau de chaleur bois énergie à l'étude accompagné
- > Production de biogaz
 - 1 subvention forfaitaire de 2500€ accordée en 2020 pour la réalisation d'une étude de préfaisabilité d'un projet collectif de méthanisation
 - 1 projet de méthanisation accompagné par Copmétha sur le territoire d'Erdre et Gesvres
- Projets citoyens d'énergies renouvelables
 - 2 collectifs citoyens accompagnés
 - 7 000 € de subvention ADEME pour l'accompagnement des collectifs

Commande publique responsable

- > Achats
 - 1 achat de véhicule électrique
- Marchés publics avec clauses sociales (manque les données concernant le mois de décembre 2020)
 - 32 032 heures réalisées dans le cadre des clauses sociales (41 299 heures en 2019)
 - 116 bénéficiaires (111 en 2019)
 - 85 entreprises concernées (67 en 2019)

Projet alimentaire territorial

- Sensibilisation sur l'agriculture et alimentation durable
 - 15 classes de primaires participant à une visite de ferme (5 en 2019)
 - 1 visite de sites par des porteurs de projet pour la création de sièges d'exploitation à destination de la restauration collective (2 en 2019)
 - 1 visite de site organisée avec la présence d'une dizaine de porteurs de projets, dédiée à l'installation
 - 3 journées de formations pour les cuisines de 5 communes sur l'intégration des nouveaux enjeux de la restauration collective dans la cuisine (légumineuse, moins de viande, produits locaux, pâtisserie fait maison)

- > Accompagnement à la lutte contre le gaspillage alimentaire
 - 1 commune accompagnée sur le gaspillage alimentaire en restauration collective par le service Déchets de la CCEG (semaine de pesées à Nort sur Erdre)
- > Accompagnement à la rédaction des marchés publics
 - 1 journée de formation et d'accompagnement à la rédaction des cahiers des charges de marchés publics (de denrées alimentaires) pour répondre aux objectifs de la loi EGALIM (1 en 2019), avec 5 communes participantes (5 en 2019)
- > Etude sociologique auprès d'agriculteurs pour comprendre les freins à la conversion vers le bio
 - 28 enquêtes Sensibio réalisées
- > Réalisation du guide des producteurs locaux
 - 50aine de producteurs rencontrés pour le guide en vente directe
 - 12 portraits réalisés pour la campagne d'affichage
 - 1400 réponses à l'enquête habitants pour le guide

3. Bilan en matière socio-économique

Culture

- > Projet stratégique
 - 2ème année du Projet Culturel de Territoire avec l'Etat (DRAC) et le département 44
- > Projets avec les services jeunesse
 - 7 structures jeunesse participant à la réflexion sur la mise en place d'un projet collectif autour des court-métrages (4 structures mobilisées en 2019 sur un autre projet)
- > Parcours culturels dans le cadre scolaire
 - 19 classes accueillies au Tout-petit festival et 8 heures d'ateliers auprès d'élèves de maternelles
 - 21 classes accueillies sur un spectacle en 2020 au lieu des 99 classes prévues (cause COVID)
 - 55 heures d'ateliers ont pu être maintenues sur les 138 heures d'ateliers prévues en classe (COVID) : danse, théâtre, cirque... (188 heures en 2019)
 - 6 classes inscrites sur un projet arts plastiques avec la réalisation d'œuvres exposées sur le parcours de Landes Art, avec l'accompagnement en ateliers de 2 artistes (projets annulés cause COVID)
 - 5 collèges d'Erdre et Gesvres participants à La Folle Journée à Nantes soit six classes (190 élèves) (3 collèges en 2019)
 - 1 formation danse en maternelles pour les enseignants de 3 heures délivrée par une intervenante financée par la CCEG (prévisionnel : 6h en danse maternelles et 5h en danse cycle 2 autour d'un spectacle de la saison annulé) (2 formations enseignants en 2019)
- Projets auprès des publics du champ médical ou social
 - 1 dizaine de structures ont accueilli un spectacle lors du Tout-petit festival : EHPAD de Héric et Fay-de-Bretagne, Foyer de Vie des Touches, multi-accueils de Nort-sur-Erdre et Treillières, REP de Grandchamp-des-Fontaines...
 - 1 dispositif "Places solidaires" avec Le Grand T, Cap Nort et l'Escale culture
- Réseau de lecture publique
 - 11 communes engagées sur le déploiement de la carte unique et le passage à la gratuité
- Salon du Livre Jeunesse
 - 82 classes participantes (89 en 2019)
 - 162 heures de rencontres scolaires prévues mais annulées ou assurées en visio (150 en 2019)
- Subvention aux associations (128 176 € pour 13 bénéficiaires en 2019)
 - 88 389 € pour 11 bénéficiaires (projets culturels d'intérêt communautaire)
 - 54 767 € pour 2 bénéficiaires (délégation Interventions en milieu scolaire)

Précarité et Handicap

- Programme d'Intérêt Général 2020-2023 pour l'amélioration et l'adaptation du parc de logements privés
 - 65 logements visités (diagnostic énergétique ou ergothérapeute) avec préconisations de travaux
 - 47 rénovations énergétiques financées, dont 40 par la CCEG et l'Anah (51 en 2019) et 7 par Action Logement
 - 17 projets de travaux d'accessibilité et d'adaptation à la perte d'autonomie financés, dont 14 par l'Anah et la CCEG (32 en 2019) et 3 par Action Logement
- > Lutte contre l'habitat indigne
 - 4 nouveaux signalements de locatifs présumés non-décents (9 en 2019), dont 3 identifiés comme non-décents et qui devraient faire l'objet de travaux d'amélioration (5 en 2019)
- Centre local d'information et de coordination (CLIC)
 - 1 788 nouveaux dossiers de demandes (1 188 en 2019)
 - 997 personnes aidées (846 en 2019)
 - 12 368 entretiens (physiques, téléphoniques, courriers, courriels) (9 569 en 2019)
 - 83 gestions de situations complexes (26 en 2019)
 - 128 personnes en situation de handicap accueillies (105 en 2019)
 - 115 évaluations à domicile réalisées pour les caisses de retraite (138 en 2019)
 - Ateliers en effectif réduit maintenus en 2020.
 - o 9 participants aux ateliers numériques
 - o 6 participants pour l'atelier alimentation (MSA),
 - o 8 participants sur l'atelier "prévention mémoire" (MSA)
 - 1 atelier vitalité annulé
 - (437 usagers sensibilisés en 2019 dans le cadre de Ciné-débats / conférences / ateliers sur les thématiques du numérique, de l'alimentation, du bien-être, de l'activité physique...)

Contrat Local de Santé

- > Parentalité
 - 5 réunions 1755 familles interrogées (par le biais des allocataires CAF) sur un questionnaire parentalité en ligne
- Convention Territoriale Globale avec la CAF
 - 4 rencontres avec les acteurs du territoire de la petite-enfance-enfance-jeunesse en 4 sousgroupes puis regroupé en plénière
 - Action 8 : « Favoriser l'accès aux activités » (mobilité entre les communes)
 - o Action 6 : Diagnostic meilleure connaissance des jeunes
 - o Action 5 : Créer un réseau et un pôle ressource sur la thématique du handicap
 - Action 9 : « Les actions innovantes »
- Solidarité (COVID)
 - 1 appel aux dons de matériels-couturières bénévoles et redistribution vers les professionnels du territoire
- Construction de la Communauté Professionnelle Territoriale en Santé avec les professionnels de santé du territoire et relais du portage vers l'Inter Union Régionale des Professionnels de Santé
 - 3 rencontres suspendues lors des confinements avec les professionnels de santé du territoire indisponibles
 - 1 projet de santé en cours de construction avec les professionnels de santé du territoire déclinant la politique du projet régional de santé.

Sécurité

- Prévention et gestion des risques
 - 8 réunions CHSCT (7 communes avec le Comité Technique) dont 4 pour traiter de la gestion de la crise sanitaire de la collectivité
 - 2 réunions réseau des assistants de prévention
 - 1 inspection réalisée dans le cadre du Tout-Petit-Festival
 - Près de 20000 masques de protection à usage unique achetés en 2020 pour les agents et élus de la collectivité, dans le cadre du contexte sanitaire

Habitat

- Hébergement des jeunes
 - Pas de données pour 2020 sur le nombre de jeunes hébergés chez l'habitant (4 en 2019)
 - 650 000 € de subvention totale accordée aux 2 projets de création de résidences jeunes actifs (40 logements) de Nort-sur-Erdre et Treillières
- Hébergement des seniors
 - 1 étude lancée sur les besoins en habitat intermédiaire des séniors, en partenariat avec l'AURAN (évolution démographique, état des lieux de l'offre existante)
- > Aire d'accueil des gens du voyage
 - 2 projets d'extension (Nort-sur-Erdre et Treillières)

Développement économique

- Soutien aux porteurs de projets
 - 27 dossiers soutenus dans le cadre d'Initiative Loire Atlantique, pour un montant total de 211000 € (28 dossiers en 2019)
- > Animation économique
 - 1 réunion sur la Fibre optique
 - 1 étude commerciale menée sur Fay-de-Bretagne
- Filière éco-construction « Sensibiliser, communiquer et promouvoir l'écoconstruction et l'usage des éco matériaux auprès des maîtres d'ouvrages et des entreprises »
 - 57 entreprises du bâtiment du territoire rencontrées et 4 groupements d'entreprises du territoire
 - 2 newsletters réalisées en février et avril 2020 transmises aux 74 entreprises RGE du territoire

Aménagement des Parcs d'activité

- Surface commercialisée en 2020 pour accueillir les entreprises
 - 9,3 hectares

Emploi

- Mission d'information et d'accompagnement des Maisons de l'Emploi
 - 971 personnes en contact (1 142 en 2019)
 - 905 postes à pourvoir pour 2147 candidatures reçues (789 postes en 2019 et 1 856 candidatures reçues en 2019)
 - 64 jeunes inscrits sur l'opération emploi saisonnier (227 en 2019)
 - 793 visites à la Cyber-base emploi (2 263 en 2019)
 - Près de 58 000 vues d'offres d'emploi sur le site Internet de la CCEG en 2020 (26 000 en 2019)
 et 1684 mails envoyés à partir des offres vers les usagers du service (2 000 en 2019)

Tourisme

- Activités Canal Erdre Foret
 - 9 079 personnes accueillies en Erdre Canal Forêt (en comptant les fermetures Covid) (16 719 personnes en 2019)
 - 48 304 utilisateurs du site web Erdre Canal Forêt de janvier à octobre 2020 (50 782 utilisateurs sur la totalité de l'année 2019)
 - Environ 140 000 € de recette de taxe de séjour par nuit dans les hébergements (environ 180000
 € en 2019)

Coopération territoriale

- Mutualisation et services communs
 - 1 démarche de projet visant à créer 1 nouveau service commun (Commande publique)
 - 3 346 actes d'urbanisme instruits dans le cadre du service commun ADS (3 238 en 2019) avec 66 % des dossiers instruits sur le territoire d'Erdre et Gesvres (69% en 2019)
 - 10 collectivités adhérentes au service commun informatique en 2020 avec l'arrivée d'une onzième collectivité début 2021 (8 en 2019)
- GAL LEADER Canal Erdre et Loire
 - 4 dossiers accompagnés dans le cadre du programme LEADER (16 en 2019)
 - 147 928.39 € de montant prévisionnel de subvention (514 781.19 € en 2019)
 - Montant moyen de dossier : 24 654.17 € (32 173 en 2019)
 - 13 dossiers instruits par la région en 2020, soit 248 229.72 €

4. Bilan sur la citoyenneté responsable et participative

Sensibilisation au développement durable

- Sensibilisation à la prévention des déchets et au recyclage
 - 690 participants aux 37 animations organisées dans le cadre du plan local de prévention des déchets (455 participants en 2019 et 18 animations) :
 - 1 stand de sensibilisation à la réduction des déchets verts avec 40 participants (animé par le SMCNA)
 - 3 stands sur la réduction des déchets à la Recyclerie avec 150 participants (animé par le SMCNA)
 - o 33 formations à la pratique du compostage avec 500 personnes formées
 - Plus de 1000 réponses reçues à l'enquête grand public sur l'utilisation des supports de communication proposées par le service déchet (courrier accueil nouveaux arrivants, mémo tri, site internet, document joint à la facture, signalétique en déchèterie, envoi de mailing...)
 - 1 zone de don de matériel de bricolage d'une semaine en déchèterie de Grandchamp des Fontaines (animé par le SMCNA) : 2,77 tonnes "données" avec 1 270 participants
 - 36 classes sensibilisées (86 classes en 2019 impact contexte sanitaire)
 - 5 classes de primaires ont participé aux visites du centre de tri, soit 125 élèves (24 classes en 2019 avec 653 élèves impact contexte sanitaire)
 - 156 bons de locations de broyeurs utilisés en 2020 (en moyenne sur le SMCNA, 64% des bons demandés sont utilisés)
- Sensibilisation au compostage partagé
 - 16 sites de compostage partagé : 7 pour les particuliers et 9 pour la restauration scolaire dont 1 nouveau à Les Touches) (15 sites en 2019)
- Sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire
 - 1 restaurant scolaire accompagné (semaine de pesées à Nort sur Erdre) (1 en 2019)
- Sensibilisation aux économies d'énergie
 - Programme WATTY à l'école :
 - o 5 communes participantes
 - 11 écoles concernées pour 26 classes (10 écoles en 2019 et 24 classes en 2019)
 - Défi Famille à Energie Positive
 - o 2 équipes et 18 foyers participants (6 équipes et 44 foyers en 2019)
- > Sensibilisation et échanges de pratiques
 - 3 "Rendez-vous chez l'habitant" organisés

Participation

- Conseil de développement
 - 62 adhérents (dont 26 femmes et 44 actifs) et un réseau de 1300 personnes du territoire
 - 1 nouveau Conseil d'administration et 1 nouvelle présidence avec 3 co-présidents
 - Participation à 12 projets ou instances du territoire: Contrat de Transition Ecologique, Gestion des Emplois et compétences territoriales, Projet alimentaire territorial, Contrat local santé, Plan local d'urbanisme intercommunal, Programme d'action-recherche Transition énergétique et sociétale, Programme Leader Canal Erdre et Loire, Commission intercommunale d'accessibilité, Conseil de vie sociale du CLIC, Résidence artistique Travelling sur la mobilité, Tiers lieu de Saint Mars du désert, Projets de participation citoyenne de la commune de Sucé sur Erdre (17 en 2019)
 - 1 document qui retrace toute la dynamique citoyenne qu'a conduit le Conseil de développement sur la Transition alimentaire et agricole entre 2018 et 2020.
 - 1 carte collaborative des informations et initiatives solidaires aux habitants et aux acteurs socio-économiques pour faire face à la crise sanitaire Covid 19
 - 156 informations utiles et initiatives solidaires recueillies au 1er confinement (97 "alimentation locale" dont 32 producteurs, 37 "entraide", 6 "médical/soin", 16 "autres")
 - 170 au 2nd confinement (66 "alimentation locale", 68 "restauration à emporter", 31 "click & collect", 23 "entraide", 5 "médicale/soins", 5 "autres liens/ressources/cartes utiles", 14 "divers")
- 1 soirée de partage sur le confinement et le déconfinement : « Paroles de déconfinés »
- 1 co-animation d'une soirée sur la mobilité sous forme de débat mouvant avec les services Culture et mobilité de la CCEG et la Compagnie artistique Alice
- 1 participation à la délégation de 12 CD lors de la « Journée dialogue civil : Quelle relance pour la France ? » à l'Assemblée Nationale, organisée par Président de l'Assemblée Nationale pour le Président de la République.
- 1 participation au projet inter CD de la CNCD, "Comment accélérer et amplifier la mobilisation des citoyens et des acteurs pour le climat ?"
- 100 lycéens de Nort sur Erdre mobilisées sur la question de l'eau
- 1 nouvelle plaquette et 1 nouvelle vidéo de présentation du CD
- 1 présidence de l'association du réseau 44 des CD

Communication

- 1 label Territoire Numérique innovant
- 28,5% de visiteurs supplémentaires sur le site www.cceg.fr; avec 36 815 visites mensuelles
- 22% de pages vues supplémentaires sur le site www.cceg.fr ; avec 50 578 pages consultées mensuellement
- 1594 abonnés sur Facebook en décembre 2020 et 796 abonnés sur Instagram (2 fois plus qu'en 2019)